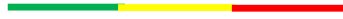




République du Bénin



Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SIMPLIFIEE
DU SOUS-PROJET D'ELECTRIFICATION DE 25 LOCALITES DES
DEPARTEMENTS DU ZOU ET DU MONO (Lot 6)**

ANNEXES

Réalisé par :

GROUPEMENT SAGE-C/ EED

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)


Octobre 2024


SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES













Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 6


 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
 RÉPUBLIQUE DU BÉNIN




Projet d'Électrification Rurale (PERU)
 Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
 (Lot 6) 5


LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emplacement
	DOSSOU Kouami	CA ZOUNGAONOU	95564726	
	SODEVEHOUNI Koff Jules	Cultivateur	94163206	
	VOODUNNOW Paul	Cultivateur	95616105	
	ADJALLA cocou Félix	Cultivateur	96977871	
	ATTIOGBE S. Saturnin	Cultivateur	97533539	
	TOSSAVI Ide Benoit	CA Houeyogbo	96368630	
	AGBO SI HOU	CA Houeyogbo	95-03-73-69	
	GOU DJINOU Pierre	Agriculteur	95-50-12-79	
	KOUBOUMI D. Albert	CA/CE	97907045	
	ATI DE KOUN Kouessi	CV Houeyogbo	96-15-7300	
	HOUNLETE Pierre	Conseiller de village	95-02-67-24	
	YADVI Grigoris GATHOUNGA	CV NANOU	95-776813	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
	ASAMA Valère Tozo	Cultivateur	97924387	Asama
	Alexandre C. Rodrigue	Cult. conseil	97249834	Asama
	MESSANH Gilbert Kocou	Cult.	96354372	Asama
	DOSSOU Benou David	CV Holyome	62-56-09-26	Asama
	GOUOUNGO Noël	Représentant des Jeunes	62-63-58-83	Asama
	GUEVIGBE Noël	CV GUEVIGBE BOGON	96-91-68-01 97-98-76-77	Asama
				GUEVIGBE Noël




 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
 ARRONDISSEMENT DE GUEVIGNE



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6.)

LISTE DES AUTORITÉS RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01.	OYI Vincent	CV/Kouanou	96 03 98 29	
02	OHIE C. Martin	Chauffeur/Conseiller	9134 4277	
03	Pascal TAVI	CA Danton	97012611	
04	Bruno SIANI	SA Danton		
05	ANOUATIGBE Bernadette	BOUARD MC	9645 379	
06	HOENKPE HOUENOU Ceuvaï	Plaine Lokong	96074405	
07	DOVI Comlanwi	QUEBÈRE-ADJA	95265162	
08	DIOSSOU OUSSOU	SENYI-BOUNHE	96672493	
09	AMOUZOUNNI E. Theodore	ASSOCIÉE	35224852	
10	BASSAOU Razakon	RADE/AG2	97678932	
11	ZANNOU Mervin	SE/AGL	97 87 39 21	
12	Fabrice TCHESSEME	CV/Loukpe	95481725	
13	DAGA A. Bernardin	DST/Mon Alomg	96 12 94 24	





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6...)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MOU A. François	CA Atikpata	97719153	
2	VIHO Mamie	Directeur du CEGS Lokossa	97171655	
3	EUINSOU Urbain Kaffi	CA Djidjidi	67463435	
04	DOSSEU A. CYNOSÈME	CA Lokossa	97672303	
05	MEBESSE Bernard	SC ARRONDISSEMENT DE HOUIN	9671-45-67	
06	GBLOZIN Antonin	CV Kessoué	95814141	
07	SEMADÉ Norbert	CV VEHA	65702766	
08	VIKPOGNON Danson	Conseiller Vêha	91421615	
09	ISEGUE Bernard	CV Madoji	64726101	
10	ASSOUTO H. Jacques	SAJCV Madoji	60248831	
11	ABOÛNON H. Léonard	conseiller CV Madoji	65401935	
12	HESSOU Wilfried	CA-KOUSSO	97718006	
13	HOUËKIN Apollinaire	CV-KPOTA	97807937	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
	HOUNNONGRE Koffi Antonin	Instituteur	95-61-12-05	
	AHOUVASSOU Zolaourel	conseiller	69 41-15-13	
	ASSOYBA Maïse	sage	95 58 76 70	
	HOUENOU Rémi	Conseiller	95457877	
	ADO Calixte	CA ALLEMA KANNÈ	94537654	
	LA MATHA Cyprien	CA Vêha	95626635	
	TCHESSEME Fabrice	CV LOUKPE	95 48 17 25	
	KOUNTA Mathieu	suppléant Maire Mogho	97368220	

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VITINDSO Fidele	CA-ALLAHE	97044314	
02	GNAHOUI Côme	CA Gbeyizankon	95465996	
03	ALHASSITONON. Simon	CA Gbeyizankon	95338501	
04	ASSETO E. Laurout	CA Langanmi	9779484	
05	COSO Jérôme	CA LALO	97840523	
06	ZOUNGARDNON N. Adieu-donné	CA V. bayon	9700048	
07	JONANDOGANHOU Francis	CA CANA II	91969655	
08	DOMPO Victorien Abitegnon	Enseignant (directeur)	96011201	

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HOUNVE Mahoutonji Diallo	CA Labogo	97537201	
2	HOUNGUILA Reine	conseillère local	52551103	(HOUNVE)
3	GBODONOU Yao	CV de YETDE	62762117	
4	ODJODJI	CV de FANDIHOUM	62211633	
5	KOUNOU HO Y. Jérôme	CV TONDETA AKLO	95081816/9771851	
6	ASSOU Pierre	conseiller du village GATINE	63973888	
7	KOCOU Marc	CV de HECANON	96744288	
8	AGRESSI Roger	CV de SOUKPO TOME	95-58-91-71	
	NDJGBENDU Jean-Marie	CV de KPOUNSONOU	95-22-12	

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 09/02/2023
Début de la séance	: 15h
Fin de la séance	: 16h15
Commune	: Lokossa
Arrondissement	: Ouédemé - Adja
Village/quartier	: Adjohoué
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Adja Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 9 février 2023, à l'an deux mil vingt-trois et le jeudi neuf février, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Au début de la rencontre, le C.A et les C.V des localités bénéficiaires ont salué le consultant et remercié la population pour le déplacement effectué, puis la parole est accordée au consultant qui définit l'objet de la séance ainsi qu'il suit :

Présenter le projet

Recueillir les avis et recommandations des participants

Le chef de mission, Dr AGBANOU Thierry a expliqué que son rôle est de collecter les données afin d'analyser les impacts des activités du projet sur les composantes environnementales et humaines pour pouvoir formuler des mesures d'atténuation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SONON Marc: Je remercie les promoteurs du projet. Il nous produira des services évidents. Après sa réalisation, il va avoir l'apparition de nouvelles activités économiques dans le village. Des jeunes qui ont appris divers métiers liés à l'électricité pourraient venir s'installer et créer de l'emploi à d'autre dans le village. Mais le courant peut être aussi à l'origine des accident tel que l'électrocution. Je voudrais, pour cela, inviter les parents à prendre les dispositions pour que rien de pareil ^{choses} n'arrive.

DAGOUDI Yawa: C'est une bonne initiative. Je remercie les autorités qui ont œuvré pour son avènement. L'électrification va booster le développement de notre village. Il peut avoir l'installation des boutiques, des salons de coiffure, de couture, des ateliers de soudures et des photocopies, etc. L'éclairage public fera qu'on va pouvoir vendre tardivement dans la nuit et mieux rentabiliser nos commerces.

KOUGNISSOIE Noël: Votre venue après les topographes nous rassure. Les choses évoluent donc et nous ne doutons plus que ce projet sera effectif. Nous en sommes dans le bressin. L'électrification de notre village va réduire les cas de vol. Mais je voudrais vous inviter à nous ^{aider} inviter à implanter les poteaux proches des habitations pour éviter les toiles d'araignée après.

KPOCHA Ferdinand: Merci au gouvernement et au consultant pour sa démarche. Tout a été

..... déjà dit, je souhaite seulement de doter
village, suffisamment, de l'éclairage public,
prioritairement, les lieux de commerce des femmes.

..... AMOUZOUVI EDOH Théodore: Merci à tous. Est une
question que je veux poser. Elle est la suivante:
..... Quel sera le coût du kilowatts?

..... Réponses du Consultant

..... Lorsqu'il reprend la parole, Dr. AGBANOU
Thierry a remercié la population pour la
qualité de leurs intervention. Il indique que
cela dénote de leur adhésion au projet.

..... En ce qui concerne les doléances, le chef de
mission a rassuré les participants à cette séance,
qu'elles ont été bien notées et seront versées au
rapport de mission qui sera transmis au.....
promoteur.

..... Venant à la question du coût du kilowatts,
le Consultant a répondu qu'au moment opportun,
une équipe se rapprochera d'eux et un coût
promotionnel d'abonnement et de vente du kilowatts
leur sera accordé. Il a, pour finir, ajouté qu'il
ne servira à rien de doter le village d'électricité
à un coût élevé pour que la population ne puisse
s'abonner.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Les activités du projet ont été décrites par le consultant à la population et posé des questions et Dr. AGBANOU Thierry a apporté des éclaircissements.

Au terme de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Sensibiliser la population sur les risques d'accident électrique;
- Doter le village suffisamment d'éclairage public
- Implanter les poteaux proches des habitations pour éviter les toiles d'araignée

Ont signé :

YABI Harne
(consultant)



Edoh T. AMOUZOUVI

Thierry Agbanore
(Consultant)

Mathieu YACOBI
(Représentant des jeunes)



Comlanvi DOVI



Djossou DJOSSOU

KOUGNISSOBE Noël
(Représentant des aînés)

AMOUZOUVI Madeline
(Représentante des femmes)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Fonds d'Appui Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Adichone Arrondissement: Ouidème - Adja Commune: Lokossa
Date: 09/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ACAKPO Anani	Cultivateur	58221256	A
02	KAKPO Richard	..	63569181	0
03	ASSOU Alohounwa	Commerçant	95108521	A
04	DAHOUÉ Eric	Cultivateur	94322312	D
05	KANDAN Wanonkou	Cultivateur	65657733	A
06	AMEGNANNOU Koffi	cultivateur	65762998	A-
07	YACOBI Mathieu	Electro-technicien	95435865	A

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	SESSOU Nestor	cultivateur	59673787	0
09	KOUGNISSOBE Noël	cultivateur	56212875	A
10	KPEKOU Beatrice	menagere	95627218	+
11	KINGBO Marguerite	menagere	-	+
12	TOSSEVI Christine	menagere	-	-
13	KOUNDOUSSI Constantin	Cultivateur	91341218	A
14	SONON Yves	Frigeriste	65423327	A
15	TOSSEVI Kouessi	cultivateur	-	A
16	SONON Paulien	-	97307711	Supl.
17	AMOUZOUNVIA.KOCOY	cultivateur	95356210	A
18	TEBOU Paul	/	60911052	0

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	AGBOWABAN k. Toussaint	Tailleur	63840815	
20	AMEGNANOU Daniel	Eleve	95032721	
21	AMEGNANNOU Yves	eleve	52948209	
22	SONON Marc	culti	94568238	
23	KPENOU H. Macinth	cultivateur	95690368	
24	ANAGO Léontine	menagere	95460676	
25	DAGOU DI YAWA	menagere	65610480	
26	SAGBO Antoinette	menagere	-	
27	AMEHOVEDO Florentin	Informaticien	95986724	
28	KOUDJHOUN Marie	menagere	-	
29	TOSSAVI Edoh	cultivateur	50349432	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	KUISSODE Marie	menagere	95175564	
31	ASSUTO Christine	-	60030873	
32	DOIGBO Atchi	culti	-	
33	AMOUZOUNVI Madeleine	menagere	55450192	
34	NOUMON Jeanne	menagere	64124798	
35	SOSSA Christine	menagere	60049698	
36	AKIADJE Emilienne	menagere	-	
37	SOTOVE Amélie	menagere	58221452	
38	GALO Akouadice	menagere	98581524	
39	TOSSAVI Kouélé	menagere	-	
40	DEGDEVI Akouwa	menagere	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	AKAKPO Philippe	cultivateur	97178398	
42	BOFFIA Julienne	managere	66165369	
43	SOSSOU Martilde	managere	94938062	
44	BOFFIA Therese	menagere	-	
45	MONTCHO Justine	menagere	-	
46	AKPANI Romain	Vulgarisateur	95455953	
47	ADJAHOUN Joël	coiffeur	98985058	
48	VI TO Anani	cultivateur	99848764	
49	N'SSOUGAN Moïse	cultivateur	94985473	
50	DEGBEVI David	mécanicien	-	
51	AHOUEGNON Zadjissi	menagere	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	Teban Gilbert	cultivateur	55701560	
53	AMOUZOUNVI Thibaut	décorateur	95224852	
54	ATIGOSSOU Filomene	cultivatrice	94238727	
55	ADJAHOUN Affi	cultivatrice	-	
56	AFFANOU Madeline	cultivatrice	-	
57	DEGBEVI AMOWOVO	cultivatrice	-	
58	AGOSSOU Tchouékioua	cultivatrice	-	
59	EKE Pierette	menagere	55501582	
60	YABI Hamé	consultant	96568538	
61	BALOGOUN Ayéhe Reméo	Consultant commerce	96571553	
62	AGBANOU Thierry	consultant	96003217	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20 juillet 2024
Début de la séance	:	14h00min
Fin de la séance	:	15h05min
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	KOUDO
Village/quartier	:	ADRODSI
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FONGBE; KOTAFONGBE; FRANÇAIS

Représentants du Consultant : OSNONDOUN Azize
DRAÏBANOU Thierry ; DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'on deux mil vingt-quatre et le samedi vingt juillet s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance de chef du village Mr DJEGLE Bernard a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant, après avoir détaillé les caractéristiques du projet et indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ASSOUTO Aubin : Je remercie tous ici présent. Immense est ma joie avec l'avènement de l'énergie, nous pouvons commencer par faire de la glace et autres produits frais. Je suis très content.

- HOUNKPATIN Boamohé : Merci à tout le monde. Pour moi cette initiative est salutaire. C'est un bon projet. Il permettra de faire éclairer les maisons et développer notre village.

- HOUNGOUNOU Esther : Je vous remercie. Pour moi cette initiative est salutaire. Elle est immense et je suis très contente.

- SESSOUM Nestor : Merci beaucoup ~~à~~ vous. C'est un bon projet. Il est immense. Il permettra de faire éclairer les maisons et éviter de parcourir de longue distance avant de charger nos portables.

Réponse du Consultant
Lorsqu'il se prend la parole, le Consultant se remercie les intervenants pour la qualité de leur interventions.
Nos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmises à l'autorité compétente.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demander les travaux au plus vite.
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

Ont signé :

(Représentant des jeunes)



SESSOU Nestor

Chef village Adradji



DSEGLE Bernard



(Représentante des femmes)



TOWANOU Veronique

(Représentant des sages)



SESSOU Louis

Représentant du consultant



ASSIANDOUM Azizé



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono






(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ABRODT Arrondissement : KOUO Commune : LOKOSSA

Date : 20 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	JOSELE Bernard	Agriculteur	64724101	
02	TOMANOU Véronique	Méridienne	4730 6805	
03	SOSSOU Sièlène Tsièlè	Méridienne	63604063	
04	HOUNSOA Wilfried A.	Agriculteur	66591727	
05	DSIKPON Denise	Méridienne)	
06	HOUNDESSI Adar Séladys	Coiffeuse	58019362	
07	HOUNKPATIN C. Anguèlin	Agriculteur	97054095	
08	KPADONOU Albertine	Méridienne	60054741	
09	ASSOATO Arbin	Coiffeuse	52768411	
10	ASSOATO Garmir	Mécanicien	51444676	
11	EKOË Viviane	Méridienne)	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNKPATIN Ganabé	Coiffeur	63078689	
13	KAKPO A. Bernadette	Commerçante	63268863	
14	DJESILE K. Jomé	Agriculteur		
15	ASSOULO Paulin	Agriculter	38019255	
16	ASSOULO A. Jacques	Exploitant Agricole	60248831	
17	Koundjo Fuzenx	Manager	63096244	
18	MAHOUSSI J. Georges	Agent CBT	65674697	
19	HOUNOUNOU Esther	Conturière	94878135	
20	MAHOUSSE SENANOE	Agriculteur	47710411	
21	TODAHOUNDE HOUEDANOU	Ménagère	47306782	
22	Leko Sidoné	Commerçante		
23	HOUNKPATIN Mamice	Agriculteur	55483057	
24	ASSOULO Scraphin	agriculteur	95433596	
25	Adandjihanou Agossou Bernot	chauffeur	63721718	
26	Adandjihanou Bernard	chauffeur	97633125	
27	HOUNOUNOU Lucien	Enseignant	95855203	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 23/07/24
Début de la séance	: 09h - 00
Fin de la séance	: 10h 50
Commune	: Houegbonge
Arrondissement	: 3E
Village/quartier	: Allogo
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fonze

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince
AGBANOU Thiomy et VABI Werve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 23 juillet 2024, à dix heures quatre et le mardi vingt-trois juillet, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des départements des collines, Zou et Mono. Au début, le chef village, FANOU Felix a salué l'assistance sans exception nés, sans transition, il a introduit le représentant pour centrer l'objet de la séance, l'objet est: présenter le projet et recueillir les questions, avis et recommandations de la population. Après avoir présenté le projet à l'assistance, et a répondu aux questions et recommandations

B. QUESTIONS ET DEBATS

FANOU Félix, merci beaucoup. Nous avons besoin de l'électricité depuis toujours. Je salue le projet.

A quand le démarrage effectif des travaux?

ATTAGBASSA Sylvain, Quelle procédure suivre pour faire la demande des compteurs électriques?

DABLA Emeffa, est-ce que ce n'est pas juste de l'implantation des poteaux uniquement?

Réponse du représentant

Le représentant a repris la parole pour mettre lumière au niveau des questions posées en félicitant les intervenant pour la pertinence des questions. Il a répondu en expliquant les travaux vont commencer très prochainement, le moment exact, qu'il ne saurait dire. Pour ce qui est des demandes de compteurs, une équipe passera pour recenser les intéressés par la demande.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de l'assistance la séance a pris fin & la population accepte accueillir le projet.

[Empty dotted lines for notes]

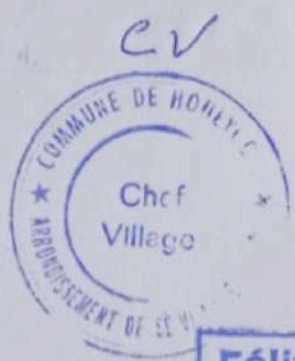
Représentant des hommes
[Signature]
ATHATPA SSA Sylvain

Ont signé :

Représentant des femmes
[Signature]
SOSSA Bernadette

Représentants des jeunes
[Signature]
ANAKINOTHO Bernard

Représentant du consultant
[Signature]
AWE P. Gaudince



[Signature]

FÉLIX FANOU



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Alloso Arrondissement : Sé Commune : Houeyogbo
Date : 23/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AMOISSOU Cécile Nestor	Ménagère	56 72 65 33	
2	KPODE ZIAHOU Nadège	couturière	52 19 03 96	
3	HEGBE Ambroise	pâtissier	95 82 66 11	
4	DOSSOU Hortense	Ménagère	67 64 63 89	
5	GBETOHO Marcellin	cultivateur	-	R
6	KINDSIHO Justin	pâtissier	62 33 15 63	
7	ATHAGBASSA Sylvain	exploitant galerie	-	
8	DJOSSA Bernadette	Ménagère	53 57 16 33	
9	DOTOU Hubert	pêcheur	58 55 61 89	
10	AMOISSOU Cyrille	peintre	54 64 74 52	
11	FANOU Prince	Élève	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GUEZO Yves	mécanicien	452 62 02	
13	GUEZO Yvon	staffeur	53 68 11 86	
14	GANFOUNGA Hélène	cultivatrice	94 81 30 12	
15	ATROUSSOUVI Prosper	cultivateur	-	
16	AKEREKOU Séverin	cultivateur	-	
17	BESSAN Holoumi	ténagère	-	
18	ATINDEKOUN Hounsiguè	cultivatrice	-	
19	SEGNINKOU Augustine	coiffeuse	52 86 28 22	
20	FANOU Hounsiguè	ténagère	-	
21	KOGBETO Hounsiro	ténagère	-	
22	DABLA Emma	ténagère	46 66 82 95	
23	AHINGNIVI Génomède	ténagère	80 21 66 77	
24	AHLINVI Viviane	ténagère	66 85 52 35	
25	FANOU Bienvenu	cultivateur	-	
26	FANOU Pauline	ténagère	-	
27	MESSOU Pauline	coiffeuse	67 14 04 09	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC



Date	:	09/03/2024
Début de la séance	:	17h 16'
Fin de la séance	:	18h 55'
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	DETOHOU
Village/quartier	:	ALLOMAN KANME
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Fon

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Mé
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre, le samedi neuf mars, s'est tenue une séance de consultation publique à ALLOMAN KANME dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

A l'ouverture de la séance, le représentant du chef du quartier (C.Q.) Monsieur BIENVEGNI ATTINMAWASSONOU a adressé ses mots de joie à tous les participants. Il a remercié l'équipe des consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco-Mé DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ADAYE Ignace: Je suis très content de l'arrivée du projet d'électrification dans notre village. Ma question est de savoir si les lampadaires sont prévus dans ce projet.

- ABI DJI Julien: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais savoir si le projet peut déplacer les compteurs existants installés dans une autre zone.

- DOFFON Eryhane: Je remercie l'Etat Béninois pour l'initiative. J'aimerais savoir la date exacte du démarrage des travaux du projet.

Réponses aux questions

A cette étape le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les lampadaires ne sont pas prévus dans ce projet. Ensuite il a souligné que le projet ne prend pas en compte le déplacement des anciens compteurs. Il a aussi dit que les travaux d'électrification vont démarrer dans cette année au plus tard l'année prochaine.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour les derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir écouté les explications du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la réalisation des travaux du projet.

Les doléances et recommandations faites sont les suivantes:

- installer des lampadaires dans les hameaux du village
- réduire le coût d'abonnement pour permettre à tout le monde de bénéficier du projet.
- demander le projet dans un bref délai.
- recruter la main d'œuvre locale
- installer des transformateurs puissants et autonomes capables de supporter les charges en énergie électrique dans tous les hameaux du quartier

Représentant des femmes

~~Blanc~~

ADAYE Claudine

Représentante des sages

~~Souley~~

Adrien SESSOUHOUR

Ont signé :



Représentant des jeunes

~~Soff~~

DOFFON Epihane

Consultant

~~Loudoff~~

Franco-Hé DJESSONOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zoa et Misa (Lot 6a)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Allomanjanani Arrondissement : Betrohon Commune : Abonay
02/03/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ATINJANANSONOU Simolon	Représentant ce Arrondissement	92-65-56-65	
2	ADAYE Ignace	Soudier	95-76-37-13	
3	TOFFON Epiphane	Mécanicien	66-62-00-32	
4	ANAGO Afiama Rainatou	Ménagère		
5	FRANTIN Patsia	Ménagère		
6	ANDRIANISO Lucile	Ménagère	94-04-60-63	
7	ALOMA Etabelle	Ménagère	98-62-03-61	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	TOFFON Christiaan	Mécanicien	65-60-53-50	X
9	KPOGAB Aminatou	Coiffeuse	69 05-60-11	
10	FRANTIN coline	Ménagère		+
11	MATCHE Emilienne	Coiffeuse	66-90-74-32	
12	(ANDRY) ADAYE	Coiffeuse	95-72-31-02	
13	ABIDJI Vitebe	Technicien supérieur en génie civil	94409955	
14	SESSOUHOVIN Auhien	Cultivateur	68970863	
15	ABIDJI Julien	Agent de la sécurité à Mbonap	64358736	
16	ADAYE C. Ignace	Soudier	95-36-37-13	
17	Adaye Victorin	Electricien Auto-Moto	69656877	
18	Adaye Donation	Chauffeur	90024366	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Nokponou Jacques	Coffreur	64.62.36.02	
20	ADAYE E. Claudine	Ménagère	94.93.56.58	
21	AFATA Amago	Foison	64-81-85-30	
22	ADAYE Prupite	Receveuse	53-66-62-13	
23	ADAYE Diane	Coffreur		
24	WALUNOLO Virginie	Couturière	99-79-91-66	
25	BLCEATARTA Aimé	Eloué		





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 20/07/24
Début de la séance	: 15h - 00
Fin de la séance	: 17h 00
Commune	: Houeyosse
Arrondissement	: Sè
Village/quartier	: Dando
Lieu	: Hangar public
Langue de travail	: Fonse

Représentants du Consultant : AWÈ P. Gaudinè
ABBANOU Thiéng et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre et le samedi vingt juillet
N'est tenue une séance de consultation publique
dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social
des départements des Collines, Zou et Mono. M. ~~MONYR~~ G. AHOUNGA
Grégoire à l'entame a remercié tout le monde en tant
que chef village et a présenté le représentant du consultant
à tout le monde. Il a laissé la parole à ce dernier
qui mis à la connaissance de l'assistance l'objet du projet.
Comme suit: présentation au projet et recueillement des
questions, avis et recommandations relative à ce
projet. Après avoir présenté le projet, il a donné
la parole au public pour recueillir leurs questions
et recommandations, paribles.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GATHOUGA Piene, quelle est la gestion des demandes des compteurs dont nous sommes? Ils sont venus pour demander de nous inscrire pour avoir les compteurs mais jusque là rien de potable n'est fait.

Réponse du représentant du consultant

Après avoir repris la parole, le représentant a remercié toute le monde pour l'écoute attentive. Il fait comprendre à l'intervenant qu'il n'est pas en mesure de répondre mais la question sera fidèlement aux autorités compétentes pour un retour satisfaisant

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

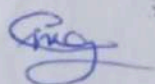
La séance prend fin à la satisfaction de tous les participants. La population accepte acceuilli le projet.

Représentant des hommes



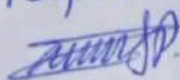
GOUSSINOUS Rigobert

Représentant des jeunes



VITABJE Chancelle

Représentant du consultant

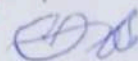


AWE P-Grandinee

Ont signé :

Représentant des femmes

ASSUGBA Adjoua
CV



Y. Grégoire GAHOUNGA



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



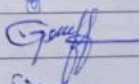
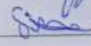
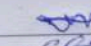
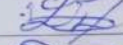
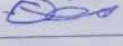


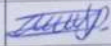
Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Danlo Arrondissement : Sè Commune : Houégbo
Date : 20/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GATHONGA Albert	Soudeur	65 87 65 72	
2	GATHONGA Antoine	Cultivateur	63 56 15 23	
3	GATHONGA Wilfried	Cultivateur	-	
4	HOUNNOUVI Azanbou dje	Cultivateur	-	
5	MASSOD Aman	Cultivateur	80 16 12 73	
6	GOUSSINOU Rogobert	Chauffeur	96 34 32 61	
7	ANATIO D. Victor	Cultivateur	95 30 42 20	
8	GATHONGA Njomon	Cultivateur	-	
9	SOTON Simone	Ménagère	-	
10	HOUNSI Abè Agè	Ménagère	-	
11	VIMADJE Chancelle	Étudiante	65 64 78 92	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HAWI Jeanne	Vendeuse	-	
13	ASSOGBA Afoua	Vendeuse	-	
14	GAHOUNGA Pierre	Producteur agricole	95 19 6489	
15	GAHOUNGA Mathia	travailleur	91 34 06 08	
16	HASSOU Amadou	cultivateur	45 94 13 70	
17	SABI Pierre	cultivateur	64 31 32 65	
18	GAHOUNGA Grégoire	ex cultivateur	55 97 88 43	
19	AGBOGWIN Thérèse	tenagère	98 54 83 37 02	
20	GAHOUNGA Aubierge	Coiffeuse	61 30 76 73	
21	HOUNGWE Adidjatan	tenagère	60 50 63 60	
22	DOJO Yao	cultivatrice	41 22 34 74	
23	ASSOGBA Afoua	tenagère	15 03 74 17	
24	AYI TCHOKHOVI	tenagère	52 10 57 95	
25	GAHOUNGA Hounniquê	cultivatrice	96 00 27 34	
26	SEWANOU Agathe	tenagère	94 09 80 88	
27	AWE P. Gaudince	Rpt du consultant	66 39 85 74	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/24
Début de la séance	:	14h 00
Fin de la séance	:	17h 10
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Dahz
Village/quartier	:	Danhomé
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOU Thiény et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Un an deux mille vingt quatre et le mercredi dix-sept juillet a lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités des départements des collines, Zou et Mono. A l'entame, le chef village, HX MOUSMON Kponvi, a saisi l'amabilité sans exception, il a accordé la parole au représentant du consultant pour présenter l'objet de la rencontre. L'objet s'énonce comme suit: présenter le projet dans sa forme et recueillir les préoccupations, avis et recommandations. Après avoir exposé l'objet à l'assemblée, le représentant a donné la parole au public pour recueillir les doléances, questions et transmettre à qui de droit.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AKAKPO Acardius, se vous remercie sincèrement le besoin de l'énergie est urgent pour nous. Peut-on connaître le plan de construction du réseau électrique et aussi les hameaux pris en compte par le projet?

EVERPON Delphin, Toutes mes reconnaissances à l'Etat. Le réseau électrique couvrira-t-il tous les hameaux? Les lignes non concernées, quel est leur sort?

GANTONGB Germain, je voudrais savoir si les dédommagements seront faits avant ou après les travaux?

Réponse du représentant du consultant

En ~~remerciant~~ remerciant les intervenants la qualité des questions posées, le représentant fait comprendre aux participants que le réseau électrique ne couvrira pas tous les hameaux, à cause du plan de base du réseau et reste intact aussi, rappelle-t-il que le plan du réseau ne sera connu que des élus locaux et également les noms personnes impactées par le projet recevront leur dédommagement avant ou après les travaux. Les différentes données ont suscité des doléances comme doléance il faut la somme à la baisse du prix du compteur électrique et installer des lampadaires dans le marché et dans les zones les plus usuelles.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de tous les participants, la séance prend fin avec deux doléances qui qui s'énoncent comme suit: Réduire le prix de la demande du compte électrique et faire don de lampes à incandescence dans le marché et dans certaines plus usuelles.

Ont signé :

Représentant des hommes

~~AK AKRO HOUNGAVU~~

Représentant des jeunes

~~AK AKRO HOUNGAVU~~
AISSI Alphonse

Représentant du consultant

~~AK AKRO HOUNGAVU~~
AWE P. Gaudince

Représentant des femmes

(H)

HOUNGUIA Béatrice

CV



~~AK AKRO HOUNGAVU~~

~~AK AKRO HOUNGAVU~~



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Danhoué Arrondissement : Dahomé Commune : Houeyogbo
Date : 17/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AKAKPO Germain	Menuisier	95 83 78 86	
2	AKAKPO Houngan	Commerçant	97 01 25 26	
3	KAKPO Yéhouémi	Couturière	95 22 02 85	
4	AKAKPO Acardius	Menuisier	91 42 25 66	
5	AKPATRE Rémi	Cultivateur	63 66 48 82	
6	VIDEGLA Afimadé	Graineur	63 76 66 08	
7	AKAKPO Roger	Cultivateur	95 29 08 11	• K
8	ANANI Grégoire	Cultivateur	94 11 29 68	
9	AKAKPO Mathieu	Couturier	95 26 94 33	
10	AKPATRE Medard	Soudeur	57 79 74 56	
11	AKAKPO Prosper	Maçon	-	• El

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ANANI APOUINAIRE	staffer	55 47 69 06	Aut
13	HOUNGBO Joseph	technicien agricole	64 60 35 70	Aut
14	SESSOU Bernard	"	95 42 03 37	Aut
15	HOUËSSOU YOUKLOUTI	Agriculteur		Aut
16	KPONVI DEGERUE	Agriculteur	95 17 43 39	Aut
17	BANTOUNEGBE Germain	Agriculteur	95 23 76 37	Aut
18	ANANI Frédéric	Mécanicien	55 13 40 92	Aut
19	AYISSI VICTOR	Cuisinier	47 30 28 52	Aut
20	AYISSI Dieu-DOMNE	Eleveur		Aut
21	AISSI Alyhonne	Agriculteur	62 78 27 38	Aut
22	SESSOU Paul	C.V. Agriculteur	95 47 73 54	Aut
23	ANANI Bruno	Mécanicien Auto	97 62 84 07	Aut
24	ANANI Bienvenu	Agriculteur	62 06 45 67	Aut
25	AKPATRI Thérèse	Cuisinier	62 20 67 13	Aut
26	AGONDE Collette	Agriculteur	65 84 93 47	Aut
27	AISSI Josiane	commerçante	"	Aut

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	KAKPO Victoria	conducteur	95 27 03 55	✓
29	NDUWATIN Gaël	Tourneur	94 50 82 37	✓
30	TOSSEU Fidele	Cultivateur	95 63 07 58	✓
31	NDUWATIN fidele	Mecanicien		✓
32	AISSI Paul	cultivateur		✓
33	AKAKPO Ceraphim	Quinismeur	97 76 17 42	✓
34	SESSDU Emmanuel	conducteur	95 33 71 31	✓
35	AISSI Honoré	conducteur	94 57 12 01	✓
36	VIDEGLA Jean	Reparneur	60 03 97 22	✓
37	HOUNOUVI Christine	Revendeuse	95 40 28 05	✓
38	KPANDU H. Fructuose	Agent commercial	65 88 80 30	✓
39	HOUNOUVI Beatrice	Revendeuse	68 46 30 03	✓
40	DANGLA Justin	Peintre Auto	51 26 59 74	✓
41	AKAKPO Simon	Quinismeur		✓
42	HOUEDANO Virginie	Revendeuse	99 54 67 57	✓
43	SESSDU Cyprien	Agriculteur	50 33 40 44	✓



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18 juillet 2024
Début de la séance	:	10 ^h 05 min
Fin de la séance	:	11 ^h 10 min
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	ZOUNZONME
Village/quartier	:	DILIKOTCHO
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FRANÇAIS; FONGBE

Représentants du Consultant : DENONDOUN AZIZE
Dr ABIBANOU Thierry; Dr YABI Herwe'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi dix-huit juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot 6). Au début de la séance le chef du village, Mr SIMON AHOSSI TONON a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité; puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit:

- Présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- AHOKPE Justin : Je remercie tous ici présent. Immerse est ma joie avec l'achèvement de l'énergie, nous pouvons commencer par faire de la glace et autres produits frais. Je suis très content.

- ALIBONON Erich : Merci à tous le monde. Pour moi cette initiative est salutaire. C'est un bon projet. Il permettra de faire éclairer les maisons et développer notre village.

- OKOU A Odette : Je vous remercie. Pour moi cette initiative est salutaire. Elle est immerse et je suis très contente.

- EBE IOHOU Jéil : Merci beaucoup à vous. C'est un bon projet. Il est immerse. Il permettra de faire éclairer les maisons et éviter de parcourir de longue distance avant de charger vos portable.

Reprise du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leurs interventions.

Vos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmises à l'autorité compétente.

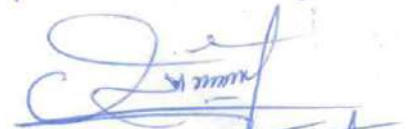
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demander les travaux au plus vite ;
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

Ont signé :

Représentant des jeunes


JUST

Chef village de Dilyketcha


Le Chef Quartier
-glier Dilly - Corcho -


Simon : AHOSSITONON

Simon AHOSSITONON

Représentantes des femmes


LUMATOSE Virginie

(Représentant des sage)


AINON Daniel

Représentant des consultant


OSANANANANAN ARIZE



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono




(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DILIKOTCHO Arrondissement : KOUNFONME Commune : ABOMEY

Date : 18 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AHOSSITONON.Simon	C.Q.dily-kotcho	95338501	
2	ATOKPE JUSTIN.	conseiller.	95398101.	
3	SOMADJE Abek.	Conseiller.	95978936	
4	HOUNYETIN. Dieudonné	Conseiller.	41116053	
5	ATOKPE. Bonaventure	Notable.	9066 02 12	
6	ATOKPE. Angelo.	Notable.	65490921	
7	ATOKPE Gerard.	Notable.	96181519	
8	BOSSOKOTOUN.Jérôme	Notable.	/	
9	ALIGBONON. Erick.	Notable.	97211753	
10	ATOKPE Jamvier.	Notable.	63880839	
11	Dah-AGBANTONSOU: (Bernard.)	Notable.	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergement
12	ATHOKPE. Marins.	Notable.	94889051	 Signature
13	OKOU. A. ODEITE	Ménagère	94225899	Signature
14	ALODEME. Reine.	Ménagère.	69140431	 Signature
15	LOMATODE. Virginia	Ménagère.	-	Signature
16	Dakou. Agathe.	Ménagère	-	Signature
17	OLOUGOUXIA. Papeute	Ménagère.	41496308	Signature
18	DATHOU. AGATHE.	Ménagère	91829156	Signature
19	JA GBA. Veronique	Ménagère	52299487	Signature
20	ATHOKPE. Transquiline	Ménagère	95398101	Signature
21	TOMAKI EKOXOU. Veronique	Ménagère	64913149	 Signature
22	GABETHA. Tatelle.	Ménagère	57249974	Signature
23	AITHAYON. Elisabeth	Ménagère	61788288	Signature
24	AFFODO. Suzanne	Ménagère	65358162	Signature
25	GABETHOU Jose.	Notable.	Signature	90661889
26	GABETHOU Jobl	Notable.	Signature	64558495
27	DEBELISSA. Georgette	Ménagère.	Signature	94518968
28	DANONDOUN Agize	Consultant	96618619	Signature



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	21 juillet 2024
Début de la séance	:	9H 15 min
Fin de la séance	:	10H 20 min
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	LOKOSSA
Village/quartier	:	DJERADJI
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FONGBE; KOTAFONGBE; FRANÇAIS

Représentants du Consultant : OENONDOUN Azize
Dr ABIBANOU Thieray; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le dimanche vingt-un juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village, M. François D. DOSI a rendu la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit:

- Présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et de proposer des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Au cours de la consultation publique, plusieurs participants ont eu des interventions :

- BOSSOU Accrombessi : Merci à tous le monde. Je suis vraiment content de ce projet qui permettra d'électrifier notre village. Mais à part l'électrification, qu'il s'occupe d'aménager la voie d'accès.

- SOGOUHUE Marcel : Je remercie tous les participants, compris le consultant. Merci pour votre présentation. Immense est ma joie pour l'arrivée de ce projet d'électrification. Que cela ne tarde plus.

- MONCHO Bernadette : Merci à vous pour votre présentation. Je suis très contente pour l'électrification de notre village. Ce qui nous permettra de vendre de la glace et d'autres activités liées à l'énergie.

Réponse du consultant :

Le consultant a remercié les participants pour les interventions.

Vos préoccupations ont été prises en compte et elles seront transmises à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Démarquer les travaux au plus vite;
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

Ont signé :

Représentante des femmes

KESNON Sidonie

Chef village Dogathikpeta

François D. DOGO



Représentant des sages

ADANGNONSSI Tauraint

Chef village de Djeradji

QUINSOU Urbain Koff



(Représentant du consultant)

OTANONDOUN Azize
















Projet d'Électrification Rurale (PERU)



Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DSERADSI Lot :
LOKOSSA Arrondissement : OKOSSA Commune :
 Date : 24 juillet 2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	DOSSO D. Francois	Agent de santé	97719153	
2	DOSSO Idore	Agriculteur	94160010	
3	BOSSOU Accumbèmi	Agriculteur	67232476	
4	ADANGNONSSI Egnier	Agriculteur	95125984	
5	KENON Sidoné	Méragère	94727471	
6	SOSSOU Riennele	Méragère	56978317	
7	DOSSO Marcelle	Electricienne	55452003	
8	ADANGNONSSI Angighekir	Entrepreneur	95157656	
9	HESOU Lucienne	Méragère	44586395	
10	AZAVISSI Lucien	Peintre	41484306	
11	AZAVISSI Aman'è	Agriculteur	90246600	
12	SOUHOUHE Marcel	Agriculteur	95617868	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	ADANON Koffi Victor	Agriculteur	69093862	
14	SOGOUHOU Joachim	Agriculteur	95933626	
15	ADANONSSI Medard	Agriculteur	43069781	
16	AVANGNI Bienvenu	Agriculteur	57431997	
17	ABOUDOU Alain	Magasinier	67209383	
18	KPADONOU Christian	Exploitant de bois	97280300	
19	SODJIE Victor	Mécanicien	53681747	
20	SOVISSIVEME Nemique	Vendeuse	65123147	X
21	GNONLONFOU Kamin	Agriculteur	99239015	
22	HOUNKPE Jeanvictor	Mécanicien	"	
23	ADANONSSI Fidéle	Agriculteur	46987210	
24	ADANONSSI Jeanvictor	Agriculteur	94145048	
25	MONCHO Bernadette	Mécanicien	"	
26	ADANONSSI A. Joël	Taximan	"	7
27	OGOU Roxaline	Mécanicien	64127821	17
28	ADANONSSI Igoa	Taximan	52946047	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	SOMANBE Agrarko	Meragère	65980611	
30	DONOU K. Hylere	Eraupem	42191042	Signature
31	HESSOU Charlotte	Reverendeux	59697F90	Signature
32	ADANSONSSI K. Buro	Agriculteur	40908027	Signature
33	AFFANOU Béatrice	Meragère	"	Signature
34	ASSOGBA Hamedarou T.	Agriculteur	67890015	Signature
35	ADANSONSSI Jeanne	Educiant	"	Signature
36	ADANSONSSI Naïve	Agriculteur	94089022	Signature
37	HOUSSA Félicité	Meragère	"	Signature
38	ADANSONSSI Doreen	Agriculteur	6689F80	HH
39	ADANSONSSI Basile	Agriculteur	"	Signature
40	OSOU Marie-claire	Meragère	"	Signature
47	MAMADOU Egniatfon	Agriculteur	95772561	
49	ACCROMBESSI Maurice	Agriculteur	"	
43	ADANSONSSI Martin	Agriculteur	"	Signature
44	ALOSMI ZOU Marie	Meragère	"	Signature



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/07/24
Début de la séance	:	14h 00
Fin de la séance	:	16h 00
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Dahé
Village/quartier	:	Ajetoé
Lieu	:	Hangan public
Langue de travail	:	Fongbé et Sihanogbé

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANON Thiery et YAB Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 19 juillet 2024, à deux mille vingt-quatre et le Vendredi dix-neuf juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre d'étude d'impact environnemental et social des travaux ~~projet~~ d'électrification des départements des collines, Zou et Mono. Au début, M. ADAN HOUNDE HÈVA, le chef village a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et présenté le représentant du consultant et lui a donné la parole pour faire connaître l'objet de la séance. Il présente l'objet qui se résume en ces termes: présentation du projet et recueil des questions et avis. Fini de présenter l'objet du projet, il a laissé la parole à l'assistance pour poser les questions et recommandation si nécessaires.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUNASSO Pîmi; Je remercie le président. Nous sommes impatient, d'avoir l'énergie électrique, à quand le démarrage des travaux?

HOUNGUE Tansou Eric, sans l'arrivée des poteaux électriques dans le village, comment peuvent être possibles les travaux? après avoir salué cette démarche réaliste

TCHOFININ Firmin, les compteurs électriques seront des compteurs à carte ou post payés?

G.O.Govi Jean-Pierre; Je vous remercie. Chaque hameau aura son compteur mère ou un seul compteur mère?

Réponse du représentant du consultant

Après avoir repris la parole, le représentant remercie et salue l'attention particulière portée à ce qu'il a dit et jugeant toutes les questions de pertinentes. Il fait comprendre à l'assistance qu'il ne saurait donner une date précise pour le démarrage travaux mais le serait fait. Il a mis aussi de la lumière sur le fait les travaux peuvent commencer avec en même l'arrivée des poteaux électriques et aussi faisant que le compteur sera unique pour le village.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les participants sont satisfaits et bien prend
fin la séance à la satisfaction de tous.
La population reste impatiente l'électrification
de leur village.
La population accepte accueillir le projet.

Représentant des hommes

~~Signature~~

GOGOVI G. H. De Gaulle

Représentant des jeunes

~~Signature~~

SAVI Justin

Représentant du consultant

~~Signature~~

AWE P. Gaudince

Ont signé :

Représentant des femmes

~~Signature~~

BOSSOU Elisabeth

CV



~~Signature~~

Mévo ADANMOUNDE



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Djétoè Arrondissement : Dahohé Commune : Houégbo
Date : 19/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ADAN HOUNDE Denis	menuisier	96 04 50 43	
2	GOGVI A. de Gaule	Guérisseur	95 45 63 08	
3	SAVI Justin	cultivateur	95 22 87 16	
4	ZOGLI Félix	chauffeur	68 02 52 77	
5	HOUNSSO AHLO	Peintre	67 80 21 36	
6	SAVI Etienne	Cultivateur	90 03 76 98	
7	GBEDERONI Jacques	Cultivateur	60 5 71 69 9	
8	TCHOFIMIN Victorin	Éleveur	95 53 92 17	
9	KOUVEKPODE Norbert	Cultivateur	91 52 61 33	
10	GOGVI Jean Pierre	Informaticien	95 18 86 31	
11	SAVI Djéyonsi	Cultivatrice		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DHOSSOU Adèle	Cultivatrice	66 64 76 91	
13	GBEDOSSESSI Vigninhoué	cultivateur	66 50 01 57	
14	ADANHOUNDE GboKpè	cultivatrice		
15	TOUKDN Lalissi	cultivatrice		
16	OBA Christine	Cultivatrice	66 15 47 82	
17	SOSSOU Elisabeth	Cultivatrice	96 15 02 35	
18	OBA Emilie Caroline	Cultivatrice	52 86 84 98	
19	GBESSI Julienne	Cultivatrice		
20	VITOHU Esthère	Cultivatrice	96 21 89 05	
21	SONDUGA Florence	Cultivatrice	58 83 43 18	
22	KASSA Yao Armel	Revendeur	61 72 82 74	
23	GOGOVI Bienvenu	Cultivateur	95 58 24 85	
24	TCHOCLO Bienvenu	Cultivateur	52 55 09 71	
25	DOSJOU Donatien	Élève	53 02 07 60	
26	HOUNZA-KEDJE Jean	Soudeur	55 29 44 81	
27	HDUNGUE Mathieu	Coiffeur	47 17 55 48	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ADANHOUNDE Paul	Magon	55 84 39 37	Paul
29	ADANHOUNDE Fina	Cultivatrice	/	Fina
30	SOSSOU Paul	Coiffeur	66 72 68 73	Paul
31	ADANDJROKPODE Jacques	Soudeur	90 63 65 30	Jacques
32	ADANDJROKPODE Dalodjou	Cultivateur	/	Dalodjou
33	MEGNIZIN Jules	Cuisinier	97-54-17-83	Jules
34	ADANHOUNDE Antoine	Cultivateur	55 57 98 52	Antoine
35	DJIDNDU Alphonse	Cultivateur	94 16 62 27	Alphonse
36	HOUNZA Zinso	Cultivateur	94 06 81 51	Zinso
37	HOUNZA-KEDJE Pascal	Cultivateur	/	Pascal
38	KOLIVEKPODE Germain	Cultivateur	53 57 21 86	Germain
39	MEGNIZIN Bienvenu	Cultivateur	53 00 52 18	Bienvenu
40	DJOSSA Martine	Cultivatrice	/	Martine
41	DJOSSA Delphine	Coiffeuse	94 63 94 59	Delphine
42	KOLIVEKPODE Roger	Cultivateur	47 49 71 69	Roger
43	BESSAN Edouard	Soudeur	60 06 11 60	Edouard



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	08/03/2024
Début de la séance	:	18h 10'
Fin de la séance	:	19h 35'
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	OUEDEME - ADJA
Village/quartier	:	DJONSSI - ZOUNMIE
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Kétafon

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Mé'o
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt quatre et le vendredi huit mars, s'est tenue une séance de consultation publique à DJONSSI - ZOUNMIE dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

À l'ouverture de la séance le chef du Village (C.V) Monsieur Oumson DJOSSOU a adressé ses mots de joie à tous les participants et à l'équipe des consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco-Mé'o DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les réactions des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

Après cette intervention, les questions et débats ont été :

B. QUESTIONS ET DEBATS

- KOUENI SOU Adjaï Medess: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais savoir la date précise du démarrage des travaux du projet dans notre village.

- HESSOU Achille: Je salue l'ensemble. J'aimerais demander les coûts et les formalités à faire pour un abonnement au réseau.

Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié publiquement les interventions et les pertinentes suggestions exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les travaux vont démarrer dans un bref délai. Ensuite il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS


La consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une opportunité pour les derniers d'évoquer les différentes préoccupations après avoir suivi l'exposé du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la mise en œuvre du projet.


Les doléances et recommandations faites sont les suivantes :

- respecter les procédures de dédommagement des personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- demander les travaux d'édification dans un bref délai
- réduire les coûts d'abonnement afin de permettre à la population de bénéficier du projet
- recruter la main d'œuvre locale

Représentante des femmes


Christine ADANHO

Représentant des sages


Innocent Fofa DJOSSOU

Ont signé :

CV de DJONDI-ZOUNME




Représentant des jeunes


Achille HESSOU

Consultant

Dounou DJOSSOU


Franco-Néa DJESSONOU

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : MONDJI - ZOUA Arrondissement : OUEREHE - ANJA Commune : Lokodja
Date : 02/03/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DJOSOU OUSOU	CU	56-84-61-78	
2	SOMON Pauline	Ménagère		
3	AKADAN Ana	Ménagère	03-63-30-87	
4	TOGNISE Egenie	Ménagère	34-03-34-37	
5	AWEONON Josephine	Ménagère	62-03-98-86	
6	SOGOSI KOUSSINT	Ménagère		
7	SISSOGAN Marie-Claire	Rechercheuse		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	DJOSOU Nabouli	Ménagère		
9	SOSOU Samuel	Photographe	95-33-69-70	
10	KOUKPAKI Madeleine	Ménagère		
11	HESOU Achille	Technicien agricole	67-48-3356	
12	SOSOU Koffi	Rechercheur	95-50-2897	
13	DJOSOU Honoré	Rechercheur	97-82-65-27	
14	KPADONOU Rina	Rechercheur	57-08-48-66	
15	SOSOU Mathieu	Rechercheur	61-76-5764	
16	HOUSSOUNOU Samson	Producteur	97-07-45-81	
17	KASSINOUN Cosmos	Artisan	54-40-50-52	
18	AZONKPO ANOUCHE	Ménagère	95-79-06-57	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SOSSOU Samson	Reserviste	57 41 13 12	SS
20	DJOSSOU Antoine	cultivateur	43 87 63 46	A
21	DJOSSOU Honoré	Reserviste	57 92/65 27	
22	DJOSSOU Jacques	Reserviste	53 48 22 20	JJ
23	WANOU BLAISE	ARTISTE	53 76 96 98	WB
24	DJOSSOU Alexandre	Etudiant	57 92 66 66	DA
25	SEHOUÉ Edmond	fishman	68 85 22 87	ED
26	DJOSSOU IBO	cultivateur	69 65 54 38	IB
27	YAOVI Abraham	Mécanicien	42 94 14 54	
28	DJOSSOU Franck	Soudeur	67 29 69 38	FF
29	DJOSSOU André	cultivateur	97 00 50 86	AD





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/07/24
Début de la séance	: 09h 00
Fin de la séance	: 11h 30
Commune	: Houeyogbe
Arrondissement	: Doton
Village/quartier	: Gbaniouloué
Lieu	: Cours du chef Village
Langue de travail	: Fonse

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANDU Thiény et YABI Hevo

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi seize juillet s'est tenue une réunion de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification dans les cent cinquante localités des départements des Collines, Zou et Mono. Au début, le chef village M. S. OSSA François a salué l'assemblée pour leur avoir répondu disponible et ensuite laissé la parole au représentant pour faire part de l'objet principal qui s'énonce comme suit: présenter le projet à l'amitié et recueillir les questions, avis et doléances des participants. Après avoir présenté le projet à la population de façon explicite, le représentant du consultant a donné la parole à son auditoire pour les questions et doléances possibles de la population.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DOSSEO Prosper, je suis content pour avoir l'électricité dans notre village. Combien faut-il payer pour le compteur électrique? on pourra commercer par prévoir les frais de la demande.

HOUNDEVEZO Djél, après avoir remercié l'état pour cette initiative, la demande des compteurs électriques est-elle limitée? Je veux savoir cela car un compteur électrique à Doutou pour ma maison.

ANOUSSOU Piennette, est dans cet état impaticable de la voie qu'ils vont nous transporter les poteaux électriques? vous même voyez comment notre voie est non?

KPOSSOUALI Firmin, Je vous remercie beaucoup. Je suis heureux d'apprendre votre nouvelle, est-ce que ce n'est pas pour tromper la ~~ville~~ surveillance de la population à cause des élections prochaines?

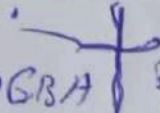
Réponse du ^{représentant} consultant

Tout en remerciant l'assemblée pour les différentes questions formulées, le représentant du consultant a repris parole répondre. Tous les intervenants sont satisfaits.


SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de séance, qui s'est bien passée et appréciée des participants, la population souhaite que les travaux le plus tôt possible afin que leur village soit électrifié. La population accepte d'accueillir ce projet.

Représentant des hommes

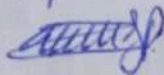

KPOGBA Pascal

Représentant des jeunes



DSAKINBE Prosper

Représentant du consultant



AWE P. Grandince.

Ont signé :

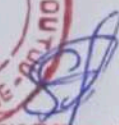
Représentant des femmes



AFAGNIBO Félicienne

CV




François SOSSA



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Gbakonouhoué Arrondissement : Doutou Commune : Houeyogbe
Date : 16/09/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SOSSA François	CV/cultivateur	66 75 30 53	
02	DOSSOU Prosper	cultivateur	94 28 18 73	
03	FLOREHINWAS Tokokoua	cultivateur	-	
04	KPOKPO Dadacléine	Vendeuse	-	
05	LOKO NANI	cultivateur	-	
06	DJAKINDE Prosper	Commerçant	67 11 45 40	
07	KPOSSOUALI Firmin	Directeur	97 81 13 26	
08	AMOUSSOU Pierrette	Ménagère		
09	HOUNDEVEZO Joël	Rechercheur	69 83 56 22	
10	OGLO Maïssi	Cultivateur	65 45 14 20	
11	KPOSSOUALI Joseph	Cultivateur	97 62 77 59	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNKPE K. Edouard	Cultivateur	66 34 07 71	AV
13	YENDWI Alain	Pêcheur	98 52 13 32	AV
14	KPOGBA Luc	Coiffeur	53 36 93 63	AV
15	KPOGBA Marvis	Stafeur	56 41 35 11	AV
16	GANDO Pauline	Ménagère		AV
17	DHOSSOU Aubrime	Commerçante	91 45 55 60	AV
18	HOUNDEGLA Rolande	Ménagère	98 84 54 04	AV
19	HOUNGUA Otlam	Ménagère	51 23 12/98	AV
20	KPACLO Lucien	Cultivateur		AV
21	TAYIVE Severine	Cultivatrice	94 15 33 57	AV
22	KPOGBA Pascal	Cricur	57 92 27 08	AV
23	SOSSA Lydie Rébecca	Coiffeuse	90 34 00 72	AV
24	HOUNOUHO Gloria	Couturière	67 01 77 57	AV
25	SOSSA Barnabé	Cultivateur	98 23 33 61	AV
26	KPOGBA Marcel	Cultivateur	97 79 84 17	AV KMO
27	KPODEBRATO Hounssiguia	Ménagère	68 33 75 46	AV



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 11/02/2023
Début de la séance	: 15h
Fin de la séance	: 16h25
Commune	: Abomey
Arrondissement	: Fonzone
Village/quartier	: Gbèzankon-Kinkpèhoué
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Honoré

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 11 février 2023, à 15 heures, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6).

Au début de la séance, le chef d'arrondissement et le chef de village ont salué le consultant et la population pour le déplacement puis, la parole est accordée au consultant pour son exposé. À sa prise de parole, ce dernier a remercié les autorités pour la mobilisation et les participants pour leur disponibilité. Il déclare l'objet de la rencontre qui est :

1. Présenter le projet
 2. Recueillir les avis et recommandations des participants.
- Le consultant, après avoir présenté les activités du projet, a précisé que sa mission est de collecter les données et informations permettant d'analyser les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

..... **AZONHE Léonine:** C'est quelque chose que nous cherchons et attendons depuis longtemps. Si il y a l'électricité le vol va finir. On est très content et nous prions pour les autorités et le gouvernement. Nous les remercions chaleureusement pour avoir pensé à nous. Nous sommes prêts à accueillir le projet. On pressé. Dites-nous simplement les arbres à couper et on s'en chargera. Mais nous venons porter à votre connaissance que nous voies sont en mauvais état. Pensez à nous dans ce sens aussi

..... **KINKPE Honorine:** Nous sommes contents. Il y a trop d'insécurité dans ce village. On ne peut plus commander les enfants à partir de 19 h. Mais dès qu'il y aura l'électricité, tout cela va disparaître. On peut développer des activités économiques et vendre même jusqu'à tard dans la nuit. Nous souhaitons qu'on nous aménage la route Zoungoumè - Gbézankon - Djilibatcho et l'électrifier d'abord

..... **KINKPE Richard:** Merci au gouvernement pour tout ce qu'il nous fait dans sa volonté de nous sortir de l'ornière. Longue vie au président. Nous nous avons besoins aussi de l'eau courante.

..... **ASSOHOLO Laurent (CA):** Merci infiniment au président et au gouvernement. Je prie le Gouvernement de prendre en compte prochainement les localités de Klékanmey, Adjagan, Kpongán et Melicams dans les prochaines phases de l'électrification. Pour ce projet, il faut étendre les lignes au-delà des limites actuelles, dans la mesure du possible.

..... **GNANHOU Côme:** Je souhaite une longue vie au président. Merci à l'équipe du consultant. Nous souhaitons que tout ce qui a été dit ici soit fait.

Réponses du consultant.

Lorsqu'il prend la parole à nouveau, le consultant a remercié les populations pour la qualité de leur intervention. Il déclare que cela témoigne de leur adhésion au projet. Il les a rassuré que toutes les doléances exprimées ont bien notées et seront versées au rapport final.

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le Consultant a présenté les activités du projet et les populations ont posé des questions auxquelles des réponses ont été données. Les participants ont formulé les recommandations ci-après:

- Intégrer les localités de Lohokanmey et Lohbaholi dans les prochains projets d'électrification obligatoirement
- Prendre en compte les localités de Kikhanmey, Adjagon Kyongam et Melican à la prochaine phase
- Aménager et bitumer les voies qui entourent Kinkyéhoué
- Déterminer la localité d'un système d'adduction d'eau courante

Ont signé :



YABI Home
(consultant)



Ran

KINKPE Richard
(Représentant des Notables)

AZONHE Lolentine
(Représentante des femmes)

KINKPE Bienvenue
(Représentant des jeunes)

Thierry Agbanou
(Consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)



Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines.
(Lot 6.)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: GBEVI ZAKON Arrondissement: Zoungoume Commune: Abomey
Date: 11/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ASSOTO C. Laurent	CA Zoungoume	95676294	
2	KINIKPE cedrac	Éleveur	55 33 8596	
3	GNANHEU Côme	CA Ebejikanfon	95465996	
4	LOKONON Beluce	CA Soudan	98 53 5764	
5	KINKPE Richard	Médecin	95 76 2955	
6	KINIKPE Néniac	Mécanicien	56 90 8024	
7	AGOSSOU Deborah	Éleveur	56 91 4856	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	LOKONON Jonas	Abissant	54 96 00 28	
9	KINKPE Honorine	Revendeuse	96 55 61 20	
10	AZAVA Estelle	Commerçante		
11	LOKONON Claude	Médecin	94 07 1386	
12	KINIKPE Léon	Commerçant	96 53 14 67	
13	LOGBETOBE Colontine	Couturière	94 53 45 30	
14	KINKPE Pierrot	Commerçant	63 12 09 51	
15	ABA Rodrigue	Commerçante	63 11 25 15	
16	HANTCHO Brigitte	Commerçante	/	
17	AZOHÉ Leontine	Commerçante	96 21 89 15	
18	BATCHO Emmeline	Revendeuse	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SEGBÉDJI Bélogie	Commerçante	95 81 87 14	
20	KINKPE Bienvenue	Commerçante	80 84 63 95	
21	Yovo GAN Elise	Commerçante	/	
22	HOUNGBONON Sidome	Revendeuse	/	
23	AZOGA Albertine	Commerçante	/	
24	AGUIDI Claire	Commerçante	/	
25	ACOTO Edouge	Revendeuse	55 68 44 75	
26	HOUIOUHOUE Natacha	Commerçante	63 33 62 66	
27	KINKPE Julien	Chopancier	64 33 53 69	
28	GBAGUIDI Jeanne	Revendeuse	98 12 28 72	
29	METOLI Doris	Coffreuse	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	KINKPE Olivier	Généraliste	96 34 54 81	
31	VI GAN Lorochelet	Peintre	94 15 62 80	
32	LAMONON Sébastien	Commerçante	94 08 34 49	
33	ADJINAN Cristine	Revendeuse	92 22 78 64	
34	KINKPE Ambroise	Étudiant	96 62 64 27	
35	KINKPE Bonaventure	Chargé de vente	94 14 55 08	
36	KINKPE S. Marciano	Élève	65 54 42 61	
37	GBODONGBE Jeanne	Commerçante	94 13 43 67	
38	AKODJI Catherine	Commerçante	/	
39	KINKPE Frida	Commerçante	/	
40	KINKPE Larinda	Couturière	95	
41	YABI Hems	Consultant	96 56 31 38	
42	BALOGOUN Ayeko Rendo	Consultant associé	96 57 15 53	
43	AGBANDUM Thierry	Consultant	96 00 32 17	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18 juillet 2024
Début de la séance	:	13 ^H 30min
Fin de la séance	:	14 ^H 25min
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	DETONOU
Village/quartier	:	GUÉVÉZÉ OGBON
Lieu	:	PLACE PUBLIC
Langue de travail	:	FRANÇAIS; FONGBE;

Représentants du Consultant : OSNONDOUN Azize
DRAGBANOU Thierry; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'après-midi vingt-quatre et le jeudi dix-huit juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, zou et mono (lot 6). Au début de la séance le chef du village, Mr. GUEVÉZÉ Noël a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Au cours de la séance de consultation publique, plusieurs interventions ont été enregistrées :

- ADADJA Djogama : merci à tous le monde. Je suis très content pour le projet. Nous ne pourrions pas expliquer toute notre joie. Elle est immense. Que cela se tarde pas.

- ADHOUMON Derette : Merci beaucoup à vous. C'est un très bon projet. Le courant est une nécessité pour le développement de notre village. Mais je voudrais savoir à quand le démarrage du projet ?

- HOUEVENON Justine : Je vous remercie pour moi cette initiative est salutaire. Je suis très contente de ce projet. Mais en plus de l'électrification, je souhaiterais qu'il amène la voie d'accès.

Reponse du consultant
Le consultant a remercié les interventions des différents participants.

Verant aux questions, le consultant a indiqué que c'est bien un projet d'électrification.

Vos préoccupations sont prise en compte et elles seront transmises à l'autorité.

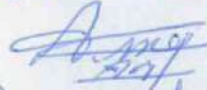
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la consultation publique qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, des recommandations suivantes ont été formulées:

- Le recrutement de la main d'œuvre locale;
- L'aménagement des voies d'accès;
- Faire construire des infrastructures socio-communautaires.

Ont signé :

(Représentant des jeunes)


Agoungbe Nessim

(Représentante des femmes)


YONHOU Odette


(Chef village de Suezvizeyaga)

GUEVIGBE Noël

SUEVIZBEN Noël



(Représentant des sages)


SINOUTIN Legbélen

(Représentant du consultant)


SINONDOUN Azize



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN




















Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

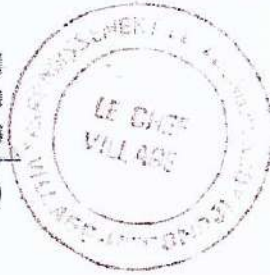
Village : GUESQUE EDOUARD Arrondissement : DETONOU Commune : ABOMEY
Date : 18 juillet 2004

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	SUEVIBBE Noël	94 94 4801	94 94 4801	
2	SINOUDIN Legbélou	Agriculteur	58 48 9903	
3	YONHOUE Chèbe	Méridien	98 48 78 55	
4	BADSALE Adacha	Commerçant	"	
5	DOKPASSI Ayebelou	Méridien	65 36 91 68	
6	SANSIBBE Vitorin	Agriculteur	64 58 48 49	
7	ADADJA Dyagema	Agriculteur	"	
8	MEVO Madelaine	Méridien	"	
9	ADOHANOU Anawema	Commerçant	94 02 61 21	
10	AGOHOUSOUE Mesmin	Chauffeur	85 77 16 87	
11	NATCHIHOUEDE Anawébe	Commerçant	60 69 42 01	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AYEBENI Kpegikan	Mécanicien	''	
13	ADOHONON Donathé	Rétailleur	''	
14	ADADTA Ewénéine	Mécanicien	98119738	
15	YADSI Grace	Mécanicien	58500881	
16	Gueiglé Augustine	Mécanicien	87873555	
17	WOTO Sébastien	Mécanicien	98698504	
18	YOHOUÉ Françoise	Agriculteur	63428083	
19	SOSSA Antoinette	Commerçant	46921161	
20	HOUVENON Théophile	Agriculteur	63220136	
21	ASSIMONO Bepedue	Commerçant	''	
22	NATASODE Housine	Mécanicien	''	
23	PIPI Housine	Agriculteur	''	
24	HOUVENON Désiré	Mécanicien	''	
25	HOUWPE Léoline	Mécanicien	''	
26	HOUVENON Surtin	Mécanicien	''	
27	HOUVENON Bismarck	Mécanicien	''	
28	OSIMONDON ASSE	Commerçant	98618619	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	09h 05
Fin de la séance	:	10h 10
Commune	:	HOUEYOBE
Arrondissement	:	ZOUNGBONOU
Village/quartier	:	HECONDJI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français et Fongbé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco
Dr ABANOU Thierry et M. YABI Hemi'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt quatre et le jeudi dix huit juillet s'est tenue une séance de consultation publique à Hecondji dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance, le chef du Village (CV) Monsieur Marc KOCOU a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la mobilisation, puis il a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet à la population
- recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a accordé la parole aux participants de poser des questions pour plus d'éclaircissement.

B. QUESTIONS ET DEBATS



- DABBO François : Merci au gouvernement pour l'initiative concernant le projet d'électrification de notre village. Ma question est de savoir si les autres hameaux sont pris en compte dans le cadre de ce projet. Est-ce que les compteurs sont prévus dans ce projet?

- AHOSSI Yaovi : Je salue l'ensemble. J'aimerais demander si les maisons seront touchées lors des travaux.

- DABBO Raphaël : Merci de m'avoir accordé la parole. Ma question est de savoir si des lamadaires sont prévus dans le projet.

Proches aux questions
A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes précisions exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les lamadaires ne sont pas prévus dans le projet. Ensuite, il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles. Il a aussi dit que les maisons ne sont pas concernées dans le cadre de ce projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La Consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, avec la satisfaction totale de tous les participants.

Les doléances et recommandations faites sont:

- installer des lamadaires dans les hameaux
- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- étendre le réseau de la SBE dans les autres hameaux du village
- recruter la main d'œuvre locale
- demander le projet dans un bref délai

Représentante des femmes

Ont signé :

Représentant des sages



CV du Village
HECONDSI

Amoussou

ADUI Lokossi

AMOUSSOU Pierre



Yaovi Marc KOCOUCO

Représentant des jeunes

Eloussou

Consultant

Loedeloff

ELOUSSOU Marcel

DJESSONOU Franco



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6..)

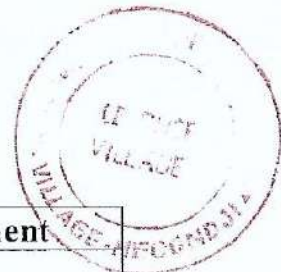
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HECONDJI Arrondissement : ZOUNSBONGOU Commune : HOUEYOSSE
Date : 18/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KOCOUC Marc	CV	96744288	
2	AHOSSI Gaetan	C/ Sécurité	69589423	
3	GLOSSOU Veronique	Ménagère	97115089	
4	DAGBO François	Cultivateur	97452120	
5	DAGBO Raphaël	Etudiant	91668586	
6	FAGNON Julienne	Ménagère	62559976	+
7	SOSSOU Ajiba	Cultivateur	94066613	
8	ADOUI Nicole	Ménagère	90580023	K
9	GBAMOSSOU Bernadette	Ménagère/coiffeuse	52050791	+
10	MOUVI Cécile	Ménagère	90580023	+
11	HOUEDANOU Julienne	Ménagère		



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TCHOTCHO Alexandre	Artisan	54 82 46 37	+
13	ADOU Yékénon	Cultivateur	94 49 39 68	+
14	HOUNKPE Geneviève	Ménagère	98 93 57 13	+
15	FADEKON Zaché	Etudiant	66 44 06 48	+
16	ADOU Lokossi	Ménagère	96 27 79 17	+
17	DOSOUDOU Yaovi Apollinaire	Cultivateur	97-35-05-00	+
18	ADOU Amicet	Cultivateur	90 55-13 77	+
19	ADOU Léonard	plombier	90 24 93 06	+
20	SODOKIN Roméo	Vitrrier	94 97 78 72	+
21	SOSSOU Théodore	cultivateur	95 60 92 52	+
22	HOUNOUVI HOUENSIAYÈ	Ménagère		+
23	DANSOU Elise	Couturière	67 80 37 47	+
24	DANSOU Marie	Ménagère	47 05 11 18	+
25	DEKPE Aba	Ménagère		+
27	KOCOW K. Grégoire	Cultivateur	90 33 76 40	+
28	AMOUSSOU Pauline	Ménagère	51 26 56 77	+



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	ANETEPE KPOTIHOUNSI	Ménagère	50 40 04 60	+
30	SOSSOU HOUNSÉFIÔ	Ménagère	/	+
31	AKAKPO AYINMOKE	Ménagère		+
32	HOUNKI Edith	Ménagère		+
33	ABOU Roger	Cultivateur	61 08 53 13	+
34	TOLEGBE Alain	Enseignant	47 05 12 64	+
35	ABOU Alexandre	Coiffeur	43 69 81 42	+
36	BOKI Bénoît	Enseignant	66 08 50 42	+
37	SÈSSOUVI.V. Ghesslan	Conducteur d'igi	97.65.07.70	+
38	SOSSOU Darius	Soudeur	99 41 95 58	+
39	KPADOG Marcel	Blanchisseur	63 62 26 48	+
40	HOUNKPE Henry	Cultivateur	90 65 92 40	+
41	HOUNKPE Marcelin	Cultivateur	95 08 58 79	+
42	GLOSSOU Michel	Cultivateur	58 77 44 11	+
43	GLOSSOU Marcel	Cultivateur	97 81 16 75	+
44	GLOSSOU Daniel	Cultivateur	55 68 86 20	+



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	GLOSSOU Yao	Cultivateur	65 70 60 40	
46	KPADDE Ahouankpemi	Cultivateur	65 05 41 87	
47	ZINGRI Bruno	agent d'entretien		
48	TOSSOU Mirrige	Ménagère	97 46 69 64	
49	SODIKIN Pierrette	Ménagère	94 81 32 69	
50	SIAVI HOUNKPE	Cultivateur		
51	KPADDE Etienne	Cultivateur	66 44 32 04	
52	DANSOU Clotilde	Ménagère	62 05 43 29	
53	SOSSOU Clodine	Couturière	41 84 33 85	
54	HOUNKPE Desboë	Cultivateur	94 28 18 37	
55	BOKPONOU Gabriel	Cultivateur	67 74 35 06	
56	Mensankh Anne	Coiffeuse	55 81 57 43	
57	ASSOU Clémentine	Ménagère	53 36 94 00	
58	ADOU Theodore	Coiffeur	50 85 87 37	
59	AGONHOUN Pascaline	Couturière	68 25 43 06	
60	DANSOU Bertille	Ménagère	91 66 86 35	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/24
Début de la séance	:	10h00
Fin de la séance	:	12h45
Commune	:	Houngogbe
Arrondissement	:	Dahè
Village/quartier	:	Huan kpato
Lieu	:	Cours du chef village
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGRANOU Thiény et VABI Heve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans deux mille vingt quatre et le juillet dix-huit juillet
 N'est tenue une séance de consultation publique
 dans le cadre de l'étude d'impact ~~environnemental~~ environnemental
 et social des travaux d'électrification de cent-
 cinquante localités des départements des Collines, Zou et Mono.
 Le Mr KPANOU Raymond, chef village n'a manqué de remercier
 toute l'assistance et a laissé la parole au représentant
 du consultant pour faire connaître l'objet de l'avis. Il présente
 l'objet de la rencontre qui n'est rien d'autre que la
 présentation du projet et le recueillement des questions, avis
 et recommandations. Pour avoir fait un briefing
 du projet, il a donné la parole à l'assistance
 pour poser les préoccupations relatives à la fourniture
 de l'énergie électrique.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KPANOU Raymond, il y a trop d'insuffisances de poteaux électriques? Les trous sont creusés mais les poteaux manquent. C'est possible d'augmenter pour combler le vide? Les hameaux qui ne bénéficient pas de ce projet pourront-ils avoir l'énergie électrique? Sinon nous très impatients l'installation soit faite.

Réponse du représentant du consultant
Félicitant le chef Village pour constant fait par rapport à l'évolution des activités dans sa localité, le représentant lui fait comprendre que la couverture du réseau électrique sera faite conformément au plan étudié et valide pour le projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de tous, la séance
fin sous l'ovation. La population accepte
accueillir le projet.

Représentant des hommes

~~Ab~~
Ab

KEHOUMBE Benan

Représentant des jeunes

~~K~~
K

KPANOU Martin

Représentant du consultant

~~AW~~
AW

AWE P. Gaudince.

Ont signé :

Représentant des femmes



TOSSOU Jeannette

CV



~~AW~~
AW
Fiparou H. Hagnon



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Houanhipato Arrondissement : Dahè Commune : Houégogbe
Date : 18

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KPANOU Félix	cultivateur	-	①
2	KPANOU Martin	Viticulteur	57 1003 6758	• Signature
3	KPANOU Roger	mécanicien	53 87 7196	• Signature
4	HOUNZHA Nadogan	cultivateur	-	①
5	COMENOU Houngue	cultivateur	-	• Signature
6	MADOGAN Houngue	cultivateur	63 07 72 22	• Signature
7	ADOUSSOU Gilbert	pepiniériste	61 30 48 24	• Signature
8	GNANHODI Gaston	cultivateur	94 25 55 79	• Signature
9	KPANOU Célestin	mécanicien	-	• Signature
10	MADOGAN Houngue	cultivateur	45 91 87 65	• Signature
11	GNANVIMI Tosnon	cultivateur	94 48 32 55	• Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	KPANOU René	cultivateur	68 334972	.
13	KPANOU Hounsié	tenagère	-	.
14	GBEBEKOU Nadège	couturière	-	.
15	AMOUSSOU François	couturière	-	.
16	HOUNKPE Rachelle	coiffeuse	53-306041	.
17	KPANOU Gauthier	peintre-auto	.	.
18	KPANOU Wamou	mécanicien	.	.
19	KPANOU Alexandre	Electricien-auto	.	.
20	AGOGO Delphine	cultivatrice	-	.
21	EZIHOU Nathalie	cultivatrice	91558241	.
22	KEHOUNDE Benan	cultivateur	97396249	AB
23	KPANOU Salomon	mécanicien	-	AB
24	KEHOUNDE Nohent	cultivateur	6119 5020	.
25	TOHOUNNOUN Bernard	cultivateur	52555023	AB
26	TOHOUNNOUN Gilbert	peintre	56621477	.
22	NAGO Jeanne	tenagère	-	.



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22/07/24
Début de la séance	:	10h 30
Fin de la séance	:	12h 30
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Sè
Village/quartier	:	Houatihoué
Lieu	:	Cours du CV
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGDANOU Thieny et YAB Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le lundi vingt-deux juillet, s'est tenue une rencontre de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des départements des collines, zou et mono. Au début, M. ATINDEKOU Kouémi, le chef village a souhaité et remercié toute l'assistance. Il a laissé la parole au représentant pour donner l'objet de la rencontre. Il le remercié et prend sa parole et énonce l'objet: présenter le projet à la population. Ensuite les questions, avis et recommandations. Après avoir expliqué et présenté le projet, et a laissé la parole à toute l'assistance pour prononcer leurs questions et ou recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Toussaint HOUNZAVI, remerciant le représentant dit qu'il n'est pas d'accord pour le retard en ce qui concerne la fourniture de l'énergie électrique. A TINDEKOUN Coffi, comment se fera le dédommagement des personnes affectées par le projet?

HOUNZAVI Etienne, merci beaucoup. La fourniture de l'énergie dans notre localité comportera uniquement les panneaux solaires?

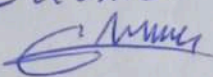
HOUNZAVI Toma, les fonds collectés en ce temps pour les compteurs électriques sont à la base de la construction du réseau électrique?

Réponse du représentant
La parole a été donnée à nouveau au représentant pour répondre aux questions posées. Il a essayé de répondre en faisant que le dédommagement sera fait et que la fourniture de l'énergie ne comportera de panneaux solaires. Sur la relative au fond collecté, et a promis relayé à qui de droit cette question de façon fidèle. Les réponses ont suscité surtout à vouloir tout mettre en œuvre pour aider en cas de besoin les techniciens.

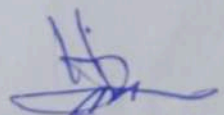
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La population a trouvé satisfaction à leurs inquiétudes tout en demandant de vite commencer les travaux. La population accueilli le projet.

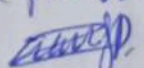
Representant des homme

HOUNZAV K. Etienne


Representant des jeunes


HOUNZAVI Toussaint

Representant du consultant


AWE P. Gaudince

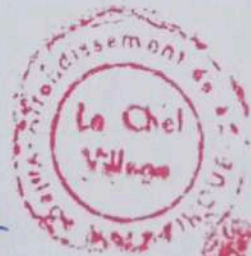
Ont signé :

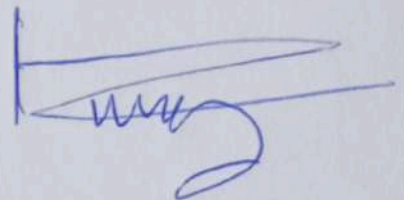
Representant des femmes



SOSSO Aouevi

CV







MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



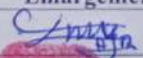


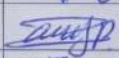
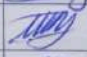
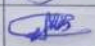
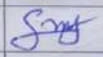
Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot .6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Houehoué Arrondissement : Sé Commune : Moungasbe
Date : 22/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DENON Paul	Cultivateur	66 67 80 65	
2	EVEKPON Denis	Mécanicien	90 24 83 77	
3	BOSSA Kouessi	Peintre auto	62 73 29 72	
4	BOSSA Gaston	Cultivateur	62 25 07 96	
5	ATINDEKOUN DOKOUN	Cultivateur	47 17 61 32	
6	Kouedi SOSSOU	Ménagère	.	
7	KAKPO Hounsi	Revendeuse	44 38 53 79	
8	HOUNGUE Sase	Cultivatrice	96 22 84 52	
9	ATINDEKOUN Arkwadjinoudé	Cultivateur	43 70 02 31	
10	ATINDEKOUN Nicolas	^{Chauffeur} Cultivateur	94 08 18 60	
11	ATINDEKOUN Lucien	Cultivateur	97 99 21 64	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ATINDEKOUN Rodolphe	chauffeur	9013 3363	
13	DJOSSA SèviO	Cultivateur	-	
14	HNOUGA Mathieu	metalameur	60 344756	• SAA
15	HOUNGUEVI Meral	chauffeur	6162 6886	• eH
16	HOUNZAVI Theodore	Peintre bâtiment	51263571	• HAA
17	HOUNZAVI Etienne	cultivateur	96836050	
18	ATINDEKOUN Dossa Félicien	chauffeur	9518 2692	• W
19	ATINDEKOUN Kouessi	^{CV} cultivateur	9558 6142	• F
20	AWE P- Gaudince	Rpt du consultant	66393524	
21	HOUNSAVI Kouessi Etienne	conducteur	9643 3506	
22	ATINDEKOU Coffi	coiffeur	92309300	
23	KOUSSO Françoise	Sténographe	69865512	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	11h
Fin de la séance	:	12h 05
Commune	:	HOUEYOGBE
Arrondissement	:	ZOUNBONOU
Village/quartier	:	HOUEYOGBE - SALAHOUE
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fonglé et Sahouégbé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco

De ABBANOU Thierry et De YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le jeudi dix huit juillet s'est tenue une séance de consultation publique à HOUEYOGBE - SALAHOUE dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance, le chef du village Monsieur Paul VODOUNMOU a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa participation pour leur présence effective puis il a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a accordé la parole aux participants de poser des questions.



B. QUESTIONS ET DEBATS

- TO ENIHO Christine: Je salue l'ensemble
J'aimerais demander le prix des compteurs.

- ADJALLA Kodjo Norbert: Merci de m'avoir
accordé la parole. Ma question est de
savoir si les maisons seront touchées
par les travaux d'électrification.

- ADJALLA Gerard: Merci au gouvernement
pour le projet d'électrification de notre
village. J'aimerais avoir plus d'informations
sur les formalités de demande d'abonnement
au réseau.

Reponses aux questions
A cette étape le consultant a remercié
les intervenants pour les pertinentes
suggestions exprimées.

En ce qui concerne les reproches, il a notifié
que la destruction des maisons n'est pas
prevue dans ce projet et que seuls les
arbres seront concernés. Ensuite, il a
souligné que les informations relatives
aux formalités de demande d'abonnement
ne sont pas encore disponibles.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants.

- les doléances et recommandations faites sont étendre le réseau de la SBEF dans toutes les localités
- recruter de la main d'œuvre locale
- installer des lampadaires dans les hamacs
- financer les initiatives des jeunes d'hommes
- demander le projet dans un bref délai

Représentant des femmes



VODOUNNOU Kouessiba

Représentant des jeunes

[Signature]

KAKPO Yaovi Mathieu

Ont signé :

Représentant des sages

[Signature]

DE-CAMPOS Claude

Consultant

[Signature]

DJESSONOU France





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOUEYO SBE SALAHOUÉ Arrondissement : ZOUNGBONOU Commune : HOUEYO SBE
Date : 18/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VODOUNNOU Paul	Chef village	95 61 61 05	<i>[Signature]</i>
02	KAKPO Eloi	Cultivateur	91 82 96 46	<i>[Signature]</i>
03	KAKPO Yaovi Mathieu	Philosophe en formation	96 26 24 11	<i>[Signature]</i>
04	VODOUNNOU Pierre	Vulgarisateur	91 83 02 14	<i>[Signature]</i>
05	DANSOU Yao	Cultivateur	52 86 29 24	<i>[Signature]</i>
06	ADJALLA Lazard	Commerçant	67 06 73 24	<i>[Signature]</i>
07	DANHOUSI Louise	Revendeuse	91 83 02 20	<i>[Signature]</i>
08	ATTIOGBE André	Cultivateur	42 43 82 04	<i>[Signature]</i>
09	DANSOU Romain	Magon	43 18 76 28	<i>[Signature]</i>
10	ADJALLA Norbert	Couturier	94 06 09 35	<i>[Signature]</i>
11	ATTIOGBE Alban	Chauffeur	95 70 63 87	<i>[Signature]</i>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNNOU Bawa	Pêcheur	68 43 60 93	
13	TOENIHO Christine	Couturière	62 82 13 99	
14	DAGBO Christian	Cultivateur	47 64 42 12	
15	ADJALLA Gérard	Couturier	95 19 98 83	
16	DANSSOU Raymond	Cultivateur	96 69 58 95	
17	VODOUNNOU Comlan	Cultivateur	97 33 85 33	
18	HOWESSOU Michel	Cultivateur	47 64 42 13	
19	VODOUNNOU Eric	Conducteur Taxi-moto	95 31 34 02	
20	ATTIOGBE Pierre	Cultivateur	64 15 12 25	
21	DEBY André	Agent de sécurité	94 22 11 55	
22	VODOUNNOU Yao	Cultivateur	96 26 42 76	
23	ADJALLA Zita	Couturière	67 64 62 44	
24	HOWESSOU Dieudonné	Pêcheur	94 45 51 90	
25	VODOUNNOU Etienne	Cultivateur	94 16 42 18	
26	ADJALLA Maurice	Cultivateur	95 03 58 03	
27	ADJALLA Rodolphe	exploitant gravier	95 27 33 51	



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOWINSAH SALAHOU Arrondissement : ZOUNBONOU Commune : HOUEYO 5BE
Date : 18/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VODOUNNOU Paul	Chef village	95 61 61 05	<i>[Signature]</i>
02	KAKPO Eloi	Cultivateur	91 82 96 46	<i>[Signature]</i>
03	KAKPO Yaovi Mathieu	Philosophe en formation	96 26 24 11	<i>[Signature]</i>
04	VODOUNNOU Pierre	Vulgarisateur	91 83 02 14	<i>[Signature]</i>
05	DANSOU Yao	Cultivateur	52 86 29 24	<i>[Signature]</i>
06	ADJALLA Lazard	Commerçant	67 06 23 24	<i>[Signature]</i>
07	DANTHONSI Louise	Revendeuse	91 83 02 20	<i>[Signature]</i>
08	ATTIOGBE André	Cultivateur	42 43 82 04	<i>[Signature]</i>
09	DANSOU Romain	Magon	43 18 76 28	<i>[Signature]</i>
10	ADJALLA Norbert	Couturier	94 06 09 35	<i>[Signature]</i>
11	ATTIOGBE Alban	Chauffeur	95 70 63 87	<i>[Signature]</i>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SOSSA Julien	Cultivateur	94 76 79 52	
29	SOSSA Georges	Agent des forces armées en retraite	94 42 29 19	
30	KPOGNIZOUN Sylvie	Ménagère	96 41 36 14	
31	DE-CAMPOS Claude	Soudeur	95 79 07 81	
32	DAGBO Benoît	Cultivateur	97 38 82 40	
33	DAGBO Martin	Brodeur	67 29 40 03	
34	SEGNON Pascal	Pêcheur	50 34 73 57	
35	ADJALLA Marcellin.	Etudiant	96 43 07 20	
36	BALLO Bienvenu	Technicien	57 03 75 72	
37	FELE Adelle	Ménagère	47 17 58 29	
38	SIAGBO Tognonsi	Revendeuse	43 50 37 17	
39	NOBEVON Bruno	Chauffeur	94 58 08 83	
40	KOUAVON Fabrice	Cultivateur	53 98 74 81	
41	DANSOU Constance	Revendeuse	53 68 03 18	
42	BOSSON Pauline	Revendeuse	65 56 11 04	
43	HOUNKPE Estelle	Revendeuse	96 86 01 84	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	ABIANGBE Collecte	Ménagère	64735365	
45	VODOUNNOU Elise	Ménagère	47658376	
46	GUEWSTINOU Antoine	Cultivateur	51263299	
47	SOBANKO Cocoli	Ménagère	44399325	. l
48	VODOUNNOU Kouèssisa	Ménagère	44399355	o
49	FAGNIBO Madeleine	Ménagère	44399357	Fagnib
50	VIHO Justine	Ménagère	44078981	#
51	AZANDEGBE Estelle	Ménagère	40252652	
52	KANKPO Aertine	Revenduse	95989980	had
53	ATTIOGBE Patrice	Couturier	62429885	
54	KOHOU Alexandre	Commerçant	61691220	
55	DSTINOU Felicien	Pêcheur	94604025	
56	KOFFI Philomène	Revenduse	62451040	
57	AMOUSSOU Hyacinthe	Cultivateur	41843270	.H
58	FIDMANTCHONHOUE Viviane	Couturière	94150750	
59	GBETOHO Benjamine	Revenduse	44081474	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/03/2024
Début de la séance	:	8h 30'
Fin de la séance	:	9h 43'
Commune	:	HOUÉYOGBÉ
Arrondissement	:	HOUÉYOGBÉ
Village/quartier	:	HOUNVI
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Sahoé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Néô
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-quatre et le samedi neuf mars s'est tenue une séance de consultation publique à HOUNVI dans le cadre de la mission d'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

A l'ouverture de la séance, le chef d'Arrondissement (CA) de Houéyogbé Monsieur Benoit TOSSAVI a adressé ses mots de satisfaction à tous les participants et l'équipe de consultants et accordé la parole à Monsieur Franco-Néô DJESSONOU.

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES
 - recueillir les préoccupations et répondre aux questions
- Après cette intervention, les questions et débats ont été

B. QUESTIONS ET DEBATS

- MAHOUNOIS Germain: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais connaître le mois du démarrage des travaux d'électrification dans notre village.

- HOUNDJA Marcelin: Je salue l'équipe l'équipe des consultants et la présence effective du chef d'Arrondissement de Haneyagbé. Ma question est de savoir les prix des compteurs et le mode de facturation.

- TOSSAVI Benoit: Je remercie l'Etat béninois pour l'électrification du village de HOUNVI. Ma question est de savoir s'il existe un autre dispositif à mettre en place pour renforcer le réseau existant dans le village.

Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les travaux d'électrification vont démarrer dans un bref délai. Ensuite il a signalé que les coûts réels d'abonnement et le mode de facturation seront communiqués par les agents de la SBEE au moment

opportun. Il a aussi dit que les
entreprises à charge de la mise en
œuvre du projet prendront les dispositions
pour renforcer le réseau existant
afin d'éviter les problèmes de baisse
de tension.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

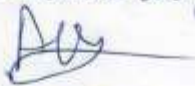
La consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour les derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir écouté les explications du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la réalisation des travaux du projet.

les doléances et recommandations faites sont les suivantes:

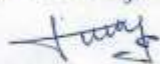
- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique;
- réduire le coût d'abonnement pour permettre à tous les habitants du village de bénéficier du projet;
- démarrer le projet dans un bref délai;
- installer des transformateurs puisants et autonomes capables d'alimenter tous les hameaux du village;
- recruter la main d'œuvre locale

Représentante des femmes



Blandine ABO

Représentant des sages



Frédéric AKAKPO



CA de HOUEYOGBE



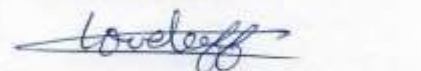
Benoit Idé TOSSAVI

Représentant des jeunes



Koffi Djimon TOSSAVI

consultant


Franco-Né DJESSONOU



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mani (Lot G.)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC
HOUYOGBE, Arrondissement HOUEYOGBE, Commune HOUEYOGBE
03/03/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	TOSSAIE IDE Benoit	CA Houeyogbe	96-76-26-30	<i>[Signature]</i>
2	Sihou AGBO	CV de HOUMVI	95037369	<i>[Signature]</i>
3	KANDE BLAHOUM Antoine	conducteur	63-00-03-14	<i>[Signature]</i>
4	BESSAN Firmin	cultivateur	70-33-01-53	<i>[Signature]</i>
5	DASSE Germain	Cultivateur	97-62-67-87	<i>[Signature]</i>
6	BESSAN Samuel	Moussier	95-54-14-69	<i>[Signature]</i>
7	AGBO Denis	Cultivateur	95-60-65-76	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	ANDOUSSOU Louis	Cultivateur	61-65-31-25	<i>[Signature]</i>
9	HOUINGBIA Edouard	Cultivateur	66-54-65-57	<i>[Signature]</i>
10	BESSAN TOSSOU Albert	Chauffeur	60-04-13-96	<i>[Signature]</i>
11	HOUNGNOE Gertraud	Cultivateur	64-90-27-16	<i>[Signature]</i>
12	ATIGNON Marcelin	Cultivateur	97-35-07-09	<i>[Signature]</i>
13	SESSOU Cyrille	Cultivateur	95-87-7065	<i>[Signature]</i>
14	GANTCHI Gregoire	Frigoriste	53-19-40-46	<i>[Signature]</i>
15	MAHOUNGBOU Clement	Cultivateur	62-15-18-40	<i>[Signature]</i>
16	AFIAKPE Patrice	Conducteur	76-03-73-60	<i>[Signature]</i>
	BESSAN Romaric	Coffreur	60-04-13-96	<i>[Signature]</i>
	MAHOUNGBOU Fabrice	Receveur	62-19-05-08	<i>[Signature]</i>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Geoffroy MAHOUNOU	Coffeur	58-72-98-40	Gyfa
20	Germaine MAHOUNOU	Chauffeur	62-13-65-09	me
21	DASSE Bernard	Rebâisseur	53-36-85-04	Jr
22	KPONDOUWATIN Pascal	Blanchisseur	66-36-33-63	df
23	KPONDOUWATIN Benjamin	Caneubier	15-46-65-12	Bes
24	BOSSA Brice	Coffeur	54-00-54-70	By
25	HOUINOUA Blaise	Cultivateur	66-28-56-63	me
26	AKAKPO Françoise	Ménagère	60-63-96-88	me
27	ADJIHON Akla	Ménagère		
28	BOSSA Germaine	Ménagère	66-27-83-07	me
29	Le Chef du Village Cofe Djimon	Tailleur	51-90-30-87	me

Commune de HOUEME
BOSSA
Le Chef
du Village
12 JUN 2011

Commune de HOUEME
BOSSA
Le Chef
du Village
12 JUN 2011

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	COOJA Brigitte	Ménagère		me
31	EGBEMAKO Maba	Ménagère		me
32	KANDEBLA Daniel	Cultivateur	67-76-00-08	me
33	HOUINOUA Aifa	Cultivateur	96-68-84-43	me
34	TOSSANI Coupo Maurice	Cultivateur	62-67-35-90	me
35	AKAKPO Frédéric	Cultivateur	96-22-52-88	me
36	SESSOU Maie	Ménagère	95-07-59-10	me
37	MAHOUNOU Justin	Rebâisseur	37-72-40-52	me
38	AGBO K. Bernard	Chauffeur	62-09-93-91	me
39	MAHOUNOU Raymond	Commerçant	82-19-99-91	me
40	MAHOUNOU Albert	Commerçant	64-55-63-96	me

Commune de HOUEME
BOSSA
Le Chef
du Village
12 JUN 2011

Commune de HOUEME
BOSSA
Le Chef
du Village
12 JUN 2011

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
61	MAHOUNOU Joseph	Coiffeur	88-67-71-71	A
62	AGBO Henri	Cultivateur	61-52-15-11	Signature
63	BOSSA Edouard	Cultivateur		Signature
64	KPONOU WATIN Corneille	Cultivateur	95-84-66-53	Signature
65	KPONOU WATIN Laurent	Cultivateur	58-70-61-70	Signature
66	KPONOU WATIN Jean Claude	Électricien	64-70-20-05	Signature
67	ATIKPE Apollinaire	Sergent	77-56-02-72	Signature
68	MASSOU Randra	Mécanicien	58-76-25-70	ME
69	AGBO Rouven Michel	Mécanicien Vélo-motocycle	95-57-66-76	Signature
70	AGBO Patrice	Cultivateur	77-55-26-02	Signature
71	AGBO Karlette	Mécanicien	96-65-27-08	Signature



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	TOGNANHOU Albertine	Mécanicien	96-21-59-83	Signature
53	AZIANHOOU Acellie	Receveuse	64-70-29-26	Signature
54	BESSAN Catherine	Receveuse		Signature
55	ANATOU Ronique	Mécanicien	67-45-78-35	Signature
56	AGBO Claudine	Mécanicien	64-61-39-58	Signature
57	AKPOKA Julieanne	Receveuse		Signature
58	AFPATIN Collette	Receveuse		Signature
59	MAHOUNOU Jeanne	Receveuse		Signature
60	MAHOUNOU HOUNGUE	Chauffeur	96-77-72-62	Signature
61	TOSSAVI Virgile	Cultivateur	95-11-92-52	Signature
62	TOSSAVI Jean	Conducteur	61-79-29-89	Signature



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	AGBO Nouria	Ménagère		
64	MAHOU GAYON Guillette	Ménagère	52-43-4116	
65	ZADEKPAN Hannelle	Ménagère		
66	AGBO DONALDU	Cultivateur	92-22-37-51	Agony
67	FLOEDAN Alexis	Elève	57-73-82-07	Agony
68	AGBO Léocadie	Ménagère		
69	FICE BOSSAVI	Couturière	76-68-43-39	





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 09/02/2023
Début de la séance	: 09h
Fin de la séance	: 10h05
Commune	: Houndygbé
Arrondissement	: Doudou
Village/quartier	: Kowénon
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Sahouè, Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Herwé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi neuf février s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono.

En début de la séance, le Chef du Village (CV) a salué et remercié la population pour avoir répondu favorablement à son invitation, puis, il a accordé la parole au Consultant, Dr AGBANOU Thierry qui a dévoilé l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit :

— Présenter le projet

— Recueillir les avis et recommandations des participants

Le Consultant et Chef de mission a expliqué que sa mission consiste à collecter les données environnementales et humaines afin d'analyser l'influence des activités du projet sur les composantes environnementales. Il a ajouté que ceci permettra de proposer des mesures d'atténuation ou d'optimisation selon que l'impact est négatif ou positif.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GIBEHO Cosme: Merci au Gouvernement et au Consultant, pour sa démarche. Nous souffrons trop du manque de courant. Avec ce projet, on peut charger désormais nos téléphones sur place et alimenter le moteur de notre forge et remonter de l'eau dans le château plus facilement.

OKPO Yao: C'est une bonne nouvelle que vous nous avez apporté. On l'attendait il y a longtemps. Nous nous engageons à libérer les emprises du projet et à aider les ouvriers sur le terrain. Merci aux autorités à divers niveaux.

DAGBO Blaise: Merci à vous. C'est une bonne chose. Ça permettra d'étudier dans de bonnes conditions et produire de bons rendements scolaires. Mais quand les poteaux ne sont pas de bonne qualité, cela crée aussi des problèmes. Il faut veiller à la bonne qualité des équipements.

DAAGA Houédissi: Merci infiniment aux initiateurs. On nous parle de ce projet, il y a longtemps. On est prêt déjà. L'énergie fait développer une localité. On pourra avoir des étrangers et d'autres infrastructures sociocommunautaires.

AGONMANZON Cathérine: Merci beaucoup à vous. Pour défaut de courant, on achète des torches qui se gâtent quelques jours après. On dépense trop dans les piles. Nous sommes contents de ce projet. On en a vraiment besoin.

HOKPO Kocem: Je remercie tout le monde. Nous ne voulons pas de poteaux en bois. Il faut que les poteaux soient en béton.

DAGBO Sylvain : Merci a tous. Mais, qu'en est-il des zones n'ont prises en compte pour le moment?

Réponses du consultant

Le consultant a remercié tous les intervenants et et les a rassuré que toutes les doléances formulées ont été bien notées et seront versées au rapport de la mission.

Devant à la question des secteurs non pris en compte, il a répondu que progressivement le réseau sera étendu à d'autres endroits.

La Consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. La population est satisfaite de la description des activités. Elle a posé des questions d'éclaircissement auxquelles le Consultant a apporté des réponses. Les populations ont profité pour formuler les recommandations ci-après:

- Etendre l'électrification du village au-delà des limites actuelles;
- Utiliser des équipements de bonne qualité
- Utiliser des poteaux en béton.



OYI Vincent
(Chef du village)
Vincent G. OYI

~~H. YABI~~
YABI Herme
(Consultant)

Ont signé :

TOSSOU Richard
(Représentant des jeunes)

AGONMAZON Catherine
(Représentante des femmes)

Othier
Martin
(Conseiller)

AGBARCOS Thierou
(Consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mono (Lot 6)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Kowenou Arrondissement: Doton Commune: Houyogbe
 Date: 09/02/2023



N°	Nom et prenom	Profession	Contacts	Emargement
01	OKPO Agossou Celestin	instituteur	97466194	
02	OKPO Paulin	herboriste	53571080	
03	Gbedeho Cosme	Depanneur	858415567	
04	GBEDEHO Kocou	cultivateur	97556422	
05	AGONMAZON Catherine	Vendeuse	-	
06	GBEDEHO Tchegoun		-	
07	ZANKPE Elise	menageur	-	

N°	Nom et prenom	Profession	Contacts	Emargement
04	KEKESI Michel	cultivateur	/	
05	AGBOTON Martin	cultivateur	/	
10	DREA Egnance	Postelacien	66 64 38 67	TDM
11	KEKESI Augustin	POP	/	
12	DOTOU Kocou	POP	99 10 43 37	
13	OYI Moïse	Elève	50 29 59 00	ME
14	AKOBEROUN Albertin	Menageur	/	++
15	AGBOTON Ezekiel	cuisinier	50 85 19 10	
16	AGBOTON Victoire	Revendeuse	56 63 23 28	PPN
17	HOJETIN Ida	Revendeuse	/	X
18	DOTOU Malénon	Revendeuse	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	GRMGIOGBE Filomine	Menagère	56905775	0
20	DOTOU Faustin	Mécanicien	51382310	+
21	SEVOIN Soglo Yao	Zimidjoman	26191803	ZH
22	HOUNBÉFID TOHOUVI	Révérende	/	
23	MOUVI Yao Jean	Vétérinaire	37075600 38582000	
24	ASSOU Adjoua	Révérende	99990939	
25	BABA AHIGADINSI	Révérende	-	na
26	ZOUKHON Cathérine	Révérende	-	+
27	DOTOU Aimé	Révérende	99546246	+
28	OKFO Cathérine	Révérende	63653729	
29	TOGROEVI Virginie	Révérende	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	Akbonimou Nadine	Cultivateur		
31	Akoudokoun Albertine	Vendeuse	67715333	
32	Aziatitan Yaminssi	Cultivatrice		
33	Kondokpo Agethe	Boulangère	68265316	
34	Djibeils Adèle	Boulangère	54301235	
35	Akoudokouni Basopline	Vendeuse	37844634	
36	Amenassou Victor	Cultivateur	52636720	
37	Houmbpatin Agassou	Karoleur	37801615	
38	Kekéssi Marcelle	Karoleur	58756349	
39	Kekéssi Norbert	Cuisinier	37036573	
40	Gangnon Victorin	Cultivateur	57433314	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	KPODO Josephine	ménagère	-	✓
42	TOUHOU Elisabeth	ménagère	-	✓
43	MEYE Prosper	mécanicien	56 65 12 00	✓
44	OBE Joseph	cultivateur	-	○
45	DAGA Houédossi	ménagère	59 07 60 54	✓
46	OYI K. Gaston	commerçant	96 03 98 29	
47	OYI Vincent	cultivateur	96 86 96 61	
48	OYI Léonard	Pasteur	97 54 39 67	
49	AZIATITON Bice Rangard	Etudiant	61 74 99 25	
50	TOSSOU Saturnin	ménagère	-	
51	MOKPO Gaston	conducteur zem	96 03 88 04	

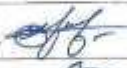




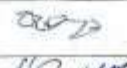


N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	Amoussou Assou	ménager	-	○
53	OYI Toloussi	cultivateur	-	○
54	AKODEKBUN Roger	cultivateur	63 83 50 36	
55	TOSSOU Miraye	cultivateur	91 48 47 97	
56	AZIATITON Severin	coiffeur	67 12 10 44	
57	MEGNIKPO David	Ebène	54 00 57 53	
58	Aziatiton AZIATITON Bienvenu	cultivateur	61 20 94 80	
59	TOSSOU Gabin	Technicien Pâtisserie	98 06 67 12	
60	AGOUNGLO Edith	Culture	96 68 28 38	
61	AZIATITON Severin	Culture	91 11 86 12	
62	DAGBO K. Sylvain	cultivateur	62 21 90 96	





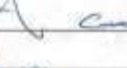

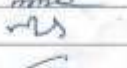
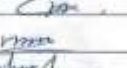

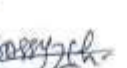








Projet d'Électrification Rurale (PERU)

 Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
 (Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

 Village : Arrondissement : Commune :
 Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	TOSSOU Servin	Éleveur	99 71 61 84	
64	DAGBO Blaise	Mécanicien	54 69 51 06	
65	AZIATION Pacôme	Éleveur	60 38 40 45	
66	DANTONOU Elisabeth	Manager Elisabeth	54 15 25 59	
67	HOKPO Kokou		61 73 99 19	
68	OKPO Yao	cultivateur	-	
69	Mahuntou Kpokaussi	ménagère	51 26 43 30	
70	YABI Hemi	Consultant	96 56 31 38	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
71	TOSSOU Augustin	Coiffeur	65 03 93 35	
72	HOKPO Madeleine	Ménagère	90 57 88 57	
73	AMOUSSOU Gaudier	Marçon	99 89 73 55	
74	AMOUSSOU Sunday	Saïneur	50 85 11 89	
75	AZIATION SOGBO	GUÉRISSEUR	50 24 29 85	
76	OKPO Kouessi	Cultivateur	60 38 55 83	
77	TOSSOU Fagot	Cultivateur	-	
78	SOSSOU Jeanne	Révisseuse 56 64 28 91	56 64 28 91	
79	AKOBEKOU Kouessi	Cultivateur	51 24 79 68	
80	KRATCHO Madeste	Éleveur	56 06 72 16	
81	KPOBETO Cédjo	Zou	60 38 55 79	
82	OKPO Yao	Cultivateur	-	
83	GNANHON Kai	Révisseuse	99 48 60 79	
84	DLOKPO Yao	Révisseuse	-	
85	OYI Yaovi Pierre	Agent collecteur	96 86 96 61	
86	OZIA Paul	Marçon	63 96 50 92	
87	AKOBEKOU Sognigbe	Cultivateur	-	
88	AGBANOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	21 juillet 2024
Début de la séance	:	12H 05min
Fin de la séance	:	13H 10min
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	ADAME
Village/quartier	:	KPOTA
Lieu	:	PLACE PUBLIC
Langue de travail	:	FRANCAIS; FONGBE; KOTAFONGBE

Représentants du Consultant : OLINWODOUN Azize
DR AJIBANOU Thierry ; DR YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le dimanche vingt un juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village Mr Apollinaire HOUEKIN a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnemental et social afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- TCHEDU Edouard : Merci beaucoup à vous. Je suis très content de l'avoir vu de ce projet d'électrification. Que cela ne tarde pas.

- ASSOGBA Moïse : Je vous remercie. Je suis très content pour ce projet. Nous ne pouvons pas exprimer toute notre joie. Que cela ne tarde pas.

- ADISSI Inène : Merci à vous. Pour moi cette initiative est salutaire. Je suis très contente de ce projet. Il nous permettra de vendre de la glace dans le village.

- DEMAGNON Marie : Merci à tous le monde. Je suis très contente pour ce projet. Que les travaux démarrent vite.

Réponse du consultant :

Le consultant a remercié les participants pour les interventions.

Les préoccupations ont été prises en compte et elles seront transmises à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la consultation publique qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Démarrer les travaux au plus vite ;

- Faire construire des infrastructures socio communautaires ;

- L'aménagement des voies d'accès

(Représentant des jeunes)


JESSOU Hubert


Chef village de Kpata



Apollinaire HOUEKIN

Ont signé :

(représentante des femmes)


AMOUSSOU Ivette
(Représentant des sages)


Anoumassou Edouard

(Représentant du consultant)


OSINONDOUN Azize



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono







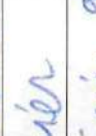
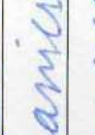
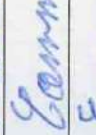

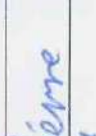





LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **KPOTA** Arrondissement : **AGANÉ** Commune : **LOKOSSA**

Date : **21 juillet 2014**

(Lot

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HOUERIN Apollinaire	ATDR	97807937	
2	TCHÉOU Edouard	Agriculteur	95558909	
3	ASSOGBA Maïse	Agriculteur	48195802	
4	ADJISSI Iriène	Meragère	51444527	
5	SEGLA Blaise	Agriculteur	95148634	
6	DEMAGNON Marie	Commerçante	56216939	
7	ANAGNON Sébastien	Comptable	95810332	
8	AHOTONDJI Catherine	Coiffeuse	95230737	
9	SEGLA Yves	Agriculteur	"	
10	SEGLA Laurent	Agriculteur	"	
11	SEGLA André	Agriculteur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	PHADONOU Sereu Léar	Agriculteur	95619063	
13	TCHÉOU Nicolas	Agriculteur	95467825	
14	TOKIN Erenénié	Commerçant	"	
15	FADONOUËBO Viviane	Commerçante	"	
16	AHOTONDJI Ipeadere	Fermeleur	96470767	
17	DOSSA Elise	Commerçante	"	
18	AHOUIWASSOU Edouard	Swimmer	64834800	
19	AFFANOU Raymond	Mécanicien	97495252	
20	SESSOU Hubert	Commerçant	97619110	
21	AFFADJINOU Céleste	Commerçante	96667177	
22	ANASSONOU Emiliéne	Commerçante	51903023	
23	TCHOU M. Pierrette	Méridienne	95076745	
24	MAHOUNOU D. Ferdinand	Imprimeur	95375503	
25	ACCOMBESSI Eric	Electricien	67014492	
26	MAHOUNOU Martin	Entrepreneur	95375503	
27	HOUENOU Rémy	Coiffeur	95652877	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 11/02/2023
Début de la séance	: 9h05
Fin de la séance	: 10h55
Commune	: Agbangnizoun
Arrondissement	: Sahè
Village/quartier	: Loukpé
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : Mme AGBANOU Thierry
Dr YABI Houé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Il a été tenu, le samedi onze février 2023, à 9 heures, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités dans les départements des Collines, du Mono et du Zou (Lot.6).

À l'entame de la rencontre, le chef du village et le Responsable des Affaires Domestiques et de l'Environnement de Mairie ont salué et souhaité la bienvenue au Consultant à qui la parole a été accordée pour son exposé.

À son tour, Dr AGBANOU Thierry a remercié les autorités et la population pour leur disponibilité, puis il a décliné l'objet de la réunion ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population;
 - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Le Consultant a détaillé les activités du projet et a rappelé que sa mission est de collecter les données et informations permettant d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet et formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DAGBO Roger : Je remercie le Gouvernement d'avoir pensé à notre village. Merci également au Consultant pour sa démarche. Est-ce que les poteaux seront implantés entre les habitations ?

DAH HOUNNONGBAN : Merci aux autorités qui ont travaillé à l'avènement de ce projet. C'est une très belle initiative. Mais quel sera le prix du kilowatt ? Je finis en souhaitant que les travaux à réaliser soient de bonne qualité et qu'ils ne soient pas empietés d'acte de corruption.

BUCNON Fiogbé : Merci beaucoup à vous. Est-ce que les poteaux seront en bois ou en béton ?

DIENKE Pierre : Merci infiniment à vous. On souffre trop du manque du courant ici. Je suis satisfait de ce que j'ai entendu ici. On est prêt pour accueillir le projet. Que les travaux démarrent seulement. On est pressé. Rien n'existe chez nous, qui pourrait empêcher le passage du réseau.

AGASSOUNON Agbohesson : C'est une très bonne nouvelle. Merci à vous. Est-ce le privé ou l'état qui va fournir le courant ?

BASSADU Razakon (RADE Agbangnigou) : Au nom du Maire et du SE, je remercie le Chef du village pour la diligence. Je remercie également la population pour sa disponibilité et sa participation de qualité au débat de ce jour. Je voudrais vous rassurer de notre entière disponibilité à faire ce qui est de notre ressort pour faire avancer ce noble projet.

Réponses du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le chef de mission a remercié la population pour la qualité de leur intervention. Cela témoigne de leur adhésion, a-t-il ajouté. Il a rassuré l'audience que toutes leurs doléances ont bien notées et seront dressées au rapport de mission puis transmis à qui de droit.

Répondant aux questions, Dr AGBANOU Thierry a expliqué les poteaux électriques seront implantés suivant les voies. Il ne saurait donc être question d'implanter les poteaux entre les maisons où il n'y a pas de rue tracée. Il a précisé que le présent projet ne fera pas une ouverture de voie. Il enchaîne en expliquant à la population que c'est bien des poteaux électrique en béton qui seront utilisés.

Sur la question du coût de l'électricité, le consultant a invité les participants à se tenir tranquille et qu'un prix promotionnel sera appliqué pour amener un grand nombre de personne à s'abonner.

Pour finir, le consultant a martelé que le projet est bien celui de l'état béninois et que le raccordement se fera sur le réseau de la S.B.E. Il conclut ^{donc} que c'est le pouvoir public qui fournira à terme l'énergie et non un privé.



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Plateau (Lot 6)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Louhè Arrondissement: Sahr Commune: Agbangnizoun
Date: 11/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SIMA Philippe	Col / RADE	65770034	
02	BASSAOU Kazabou	RADE	97673992	
03	Jah HOUNNONGAR	Mécanicien	96731887	
04	GBAHOU Adinansou	Tailleur	6777959	
05	DAABO Marcare	Cultivateur	96777740	
06	ZONOUO Sokodasso	Cultivateur	95983747	
07	DAABO Roger	Cultivateur	67193518	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	DAABO François	Cultivateur	52955780	
09	SALANON Samuel	Maçon	5442559	
10	AGUIDI Aubin	Mécanicien	-	
11	JEHOUNKE Mathias	Cultivateur	66111669	
12	JEHOUNKE Diérot	Maçon	61594041	
13	FLOGBE Cyrion	Conseiller	96845835	
14	DAABO Emsek	Carrellier	61801013	
15	GOUYI DJI Parfait	Contable	94696382	
16	KPOYSSOHIN Célestine	Revendeuse	66125769	
17	GOUYI DJI Albertine	Coiffeuse	67995867	
18	Baba TCHERIME	Charpentier	95379316	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	STEHOUNKE Hyacinthe	Cultivateur	95 07 93 24	
30	ALAYIKOU Haré	Revendeuse	90 95 84 75	
31	DAAHONDI Seraphina	Revendeuse	95 64 76 56	
32	KOSSA ALOJO Benoît	Cultivateur	95 99 04 83	
33	AGBOHESSOU B. Félicien	Eleveur	95 29 23 64	
34	FIOGBE François Xavier	Boconnon	95 30 85 14	
35	AZONOU Emilienne	Revendeuse	95 89 45 63	
36	HOUKINYESSI AGBOHESSOU	Revendeuse	—	
37	DAAHONDI Gizele	Revendeuse	—	
38	AGBOHESSOU Pauline	Revendeuse	—	
39	ALLOGBE Brigitte	Tailleur	—	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	STEHOUNKE Epiphane	Cultivateur	66 65 42 83	
31	AGUIDI Ousman	Cultivateur	90 59 61 55	
32	KOULLO Cella	Revendeuse	69 32 11 02	
33	DAVO Epiphane	Coiffeuse	—	E
34	DAHOU Mathias	Cultivateur	95 37 45 09	
35	FIOGBE Yvette	Revendeuse	—	
36	YABI Horné	Consultant	96 56 35 38	
37	SIEUITE Louis	Cultivateur	94 43 60 07	
38	DAGBO Lucien	Cultivateur	61 65 24 98	
39	FIOGBE Sébastien	Mécanicien	95 05 16 33	
40	AGUIDI Mathias	Cultivateur	94 92 24 08	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	AROGBE Alexandra	Artisan	94840919	Signé
42	TCHESIME Denis	Plagen	95910554	Signé
43	TCHESIME Fabrice	Chef Village Loukpe	95467725	Signé
44	KOUENON Jean	Cultivateur	57639499	Signé
45	BALOGOUN Ayéko Remdo	Consultant associé	96571553	Signé
46	YABI Hervé	Consultant	96563538	#9494
47	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	Signé



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 15/07/24
Début de la séance	: 10h 00
Fin de la séance	: 12h 00
Commune	: Houeyogbe
Arrondissement	: Dotonou
Village/quartier	: Tokpa
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fonse et Baniouébe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince
AGBANOU Thiémy et YABI Hevé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Un an deux mille vingt quatre et le lundi quinze juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des collines, Zou et Mono (lots). A l'entame, le chef village, MR MAHOUN Simplice a souhaité à la bienvenue à tout le monde et a laissé le parole au représentant du consultant pour présenter l'objet de la séance. Comme suit: présenter le projet à la population et recueillir les questions, avis et recommandation des participants. Après avoir présenté le projet à l'assistance, le représentant du consultant a laissé la parole aux participants pour exprimer leurs questions, avis et recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

MAHOUNOU Angelo, la voie restera-t-elle, impraticable pour abriter les travaux de construction après avoir remercié le représentant du pays sa descente dans la localité de Tohpa.

DEBI Vincent, nous avons besoin de l'électricité comme une aide sur l'eau, les travaux vont commencer quand? Il ne faut pas que ça tarde encore.

GONGOU Alphonse, vraiment, immense est ma joie d'apprendre que Tohpa sera électrifiée, est-ce que la population qui va cotiser ^{pour} l'implantation des poteaux électriques? Je veux mieux comprendre.

Reponse du représentant du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, il a remercié les différents intervenants pour la pertinence de leur. Il a répondu à toutes les questions en les faisant comprendre que toutes les mesures adéquates seront prises pour l'effectivité de ce projet dans leur localité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre, qui s'est bien
passée à la satisfaction des participants,
la population accepte d'accueillir ce projet.

Representant des hommes

Benoit

MAHOUNOU BENOIT

Representant des jeunes

Michel

AGOUNDOMICHEL

Representant du consultant

AWE P.

AWE P. Gaudince

Ont signé :

Representant des femmes



AGANDESSAN Béatrice

ev



AS

Simplicie MAHOUNOU



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Tokpa Arrondissement : Doudou Commune : Houégogbe
Date : 15/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MAHINOUS Angdo	Revendeur	9770 29 87	
2	AGOUNDI Michel	Cultivateur	99 20 71 35	
3	AHONO Mathias	Coconnier	63 66 80 66	
4	BESSE Laurent	tenancier	90 19 65 08	
5	COSSO Paul Houngbe	Cuisinier	64 21 60 05	
6	TOYIHIN D. Michel	Cultivateur	94 83 80 52	
7	TACLA Paul	Cultivateur	-	
8	SOUNOUVI Francis	Cultivateur	.	
9	SOUNOUVI Gaston	tenancier	69 25 93 29	
10	HOUNNOU Gbèwe	Cultivateur	.	
11	DEBII Vincent	Cultivateur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	MAHOUNOU Hélène	Revendeuse	97543859	
13	PIA HOUNOU Benoît	cultivateur	91238163	
14	AWE P. Gaudince	Représentant du consultant	66305874	
15	ASSOU Samuel	cultivateur	67906022	
16	HOUNGBEKOUN Bruno	cultivateur	55293271	
17	TACLA Sena	ténagère	-	
18	ADAMSEKIAN Béatrice	ténagère	-	
19	ANATO Josephine	ténagère	66373430	
20	DAGA Thomas	cultivateur	60612799	
21	KOESSI Hervé	cultivateur	96003142	
22	GOUGOU Alphonse	Cultivateur	41383941	X
23	TOSSAVI Alognon	cultivateur	95574135	
24	MAHOUNOU Ferdinand	Revendeur	95182580	
25	AGBOSSOU Florent	Cultivateur	-	
26	TOSSAVI Constantin	cultivateur	64128859	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20 juillet 2024
Début de la séance	:	10h05 min
Fin de la séance	:	11h00 min
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	HOUIN
Village/quartier	:	VEHA
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FONGBE ; FRANÇAIS ; KOTAFONGBE

Représentants du Consultant : OSNONDOUN Arzigo
DRAIBANOU Thierry ; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-quatre et le samedi vingt juillet 2024 ont eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village M. SÉNANDE Norbert a souhaiter la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet de la population ;
- Recueillir les avis et recommandation des participants ;

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- HOUNKPE Paul: Je remercie tous ici présent. Immense est ma joie avec l'ouverture de l'énergie, nous pouvons commencer par faire de la glace et autre produits frais. Je suis très content.

- KAKPO Madine: Merci à tout le monde. Pour moi cette initiative est salutaire. C'est un bon projet. Il permettra de faire éclairer les maisons et développer notre village.

- BESSAN Aymen: Je vous remercie. Pour moi cette initiative est salutaire. Elle est immense et je suis très contente.

- TCHEHOUENDOU Antoine: Merci beaucoup à vous. C'est un bon projet. Il est immense. Il permettra de faire éclairer les maisons et éviter de parcourir de longue distance avant de charger nos portables.

Réponse du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur intervention. Vos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmises à l'autorité compétente.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette rencontre qui n'est bien déroulée ni la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Démanier les travaux au plus vite.
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

(Représentante des femmes)



TOKINDE Marie

(Chef village de VEHA)

Affix

SEVANDE Norbert



Ont signé :

(Représentants des sages)

VIKPOBINON Albert
(Représentant des jeunes)



VIKPOBINON Gilbert

Représentant du consultant

OSONONDOUNI AZIZE



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono








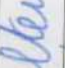
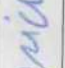







(Lot









LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : VEHA Arrondissement : HOUIN Commune : LOKOSSA

Date : 20 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	VIKPOIGNON Wilfried	Notaire	96106235	
2	SOKPE ADAN Felicienor	Reverendeur	17	
3	FAMBO Fabrice	Eleveur	58575722	
4	ANADONOUVI Mawaro	Agriculteur	43408935	
5	HOUNKPE Paul	Agriculteur	95521149	
6	SIAYI Koffi	Agriculteur	97993704	
7	DANSOU Edwige	Négocière	62492095	
8	DEGBE Léa	Commerçante	67478995	
9	SESANDE Nohbert	Commerçant	95569770	
10	BESSAN Antaire	Agriculteur	95569712	
11	KAKPO D. Abawingbar	Agriculteur	17	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ALLOMAHOU Bertin	Agriculteur	64376064	
13	VIKPOSONON K. Jean	Agriculteur	66155203	
14	KAKPO Moïse	Agriculteur	58605938	
15	VIKPOSONON Adeline	Commerçante	"	
16	HOUNKPE Bura	Agriculteur	58385623	
17	KENOU Bura	Electricien	98594068	
18	AMEGNANOA Herveire	Commerçante	"	
19	AMENDJIHOU Namie	Agriculteur	68993457	
20	AMENDJIHOU Jacques	Agriculteur	64463368	
21	KRONOU Herveire	Negocière	94488586	
22	BESSAN Agnès	Coiffeuse	48650767	
23	SENANDE Justine	Coiffeur	53680951	
24	AMENDJIHOU Pauline	Commerçante	47306644	
25	BALLO Ives	Vendeur	61904244	
26	NOUON Ives	Agriculteur	63768593	
27	EBEJNONHOU D. Paul	Agriculteur	94244740	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ANASSO Fabien	Agriculteur	95303098	
29	ANASSO Soule	Agriculteur	95389135	
30	ANASSO Eristine	Commerçante	51915855	
31	DIOSSOUKPO Elinabell	Commerçante	88965068	
32	ICHEHOUEYOU Antoine	Tailleur	95389863	
33	SOSSA Haminafa	Commerçante	"	
34	GISENON Nicolas	Menuisier	98763519	
35	FAYENOU Léon	Agriculteur	94847833	
36	ASSOGBIA Akéant	Commerçante	"	
37	ALIBOSSIDI Cécile	Merçante	"	
38	AMENDITHOU Diendeme		43188964	
39	AMENDITHOU Félicie		98743946	
40	ABAKHAM Edal	Commerçante	"	
41	ANASSO Fernan	Agriculteur	95300533	
42	DIEDJI Anahit	Merçante	64041025	
43	ATCHODITHOUDE Florentine	Commerçante	95162003	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19 juillet 2024
Début de la séance	:	10H02 min
Fin de la séance	:	11H05 min
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	HOU LI
Village/quartier	:	VEKPA
Lieu	:	COURS DU CHEF VILLAGE
Langue de travail	:	FONGBE ; FRANÇAIS

Représentants du Consultant : OGNONDOUN Azize
DRABANOU Thierry ; Di YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'après-midi vingt-neuf et le vendredi dix-neuf juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village, Mr DA NATHA Cyrille a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité; puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- TCHIKPOTO Argelas : merci beaucoup à vous. Je suis très content de l'annonce de ce projet d'électrification. Que cela ne tarde pas.

- LANKPON Jacob : Je vous remercie. Je suis très content pour ce projet. Nous ne pouvons pas exprimer toute notre joie. Que cela ne tarde pas.

- SAEABADON Félicienne : merci à vous. Pour moi cette initiative est salutaire. Je suis très contente de ce projet. Il vous permettra de vendre du jus de la glace dans le village.

- DJAKPO Lucienne : merci à tous le monde. Je suis très contente pour ce projet. Que les travaux démarrent vite.

Réponse du consultant
Le consultant a remercié les participants pour les interventions. Les préoccupations ont été prises en compte et elles ont été transmises à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la consultation publique qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Devancer les travaux au plus vite;
- Faire construire des infrastructures socio-communautaires;
- L'aménagement des voies d'accès.

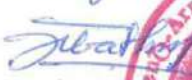
Ont signé :

Représentant des jeunes



DSAKPO Emmutse

Chef village de Vékpa



DA MATHA

DA MATHA Cyprien



Représentante des femmes



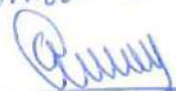
ZOUMBOU Theodora

Représentant des sages



SOUNTON Lucien

Représentant du consultant



OEWONDOUN Azize



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village :

VERPA

Arondissement :

HOUELI





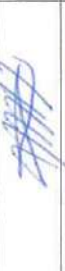











Commune :

















ABOMEY

Date :

19 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DA MATHA Egnier	Comptable	95626635	
2	DA MATHA R. William	Electricien	95790700	
3	ZOUHBOU Theodora	Commerçante	94369281	
4	KINSODE A. Anne-Marie	Commerçante	95343315	
5	TCHIKPOTO Angèle	Commerçante	50275955	
6	DA' MATHA Tiburce	Technicien	96753539	
7	SOANTON Lucien	Membre	95698662	
8	DOHOUMBO Olivier	Département	97091749	
9	ZANUKPON Jacely	Agriculteur	95704368	
10	DAKPO Emilié	Tailleur	69326475	
11	SABADOU Félicienne	Commerçante	41868573	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TOKOUDABBA Bernard	69 20 27 83	Commerçant	
13	BARADJITHOU S. Bernard	95 69 27 21	Tailleur	
14	DA MATHA Emmanuel	Technicien animal	61 57 55 69	
15	ADAMHOUSSE David	Technicien Parkings	53 88 95 19	
16	ALISSBO Nossilviane	Commerçante	41 40 30 29	
17	BABASSOATON Hanrijour	Commerçant	95 47 42 61	
18	FETONE Nina	Esthéticienne	63 43 74 15	
19	TOKOUDASSBA Etnèle	Commerçante	94 37 38 79	
20	SOATON Winkladjagou	Esthéticienne	50 80 89 99	
21	FIGAONDE Priscille	44 Aide Soignant	64 03 48 80	
22	ASIMEDOU Suzanne	Commerçante	94 76 36 60	
23	LISSAN Lucrèce	Coiffeuse	99 70 78 70	
24	BOCONON A. W. Edouard	Substitutaire	95 15 00 54	
25	DJAKPO Lucienne	Managère	96 35 36 40	
26	ADJEHOUMOUN Geneviève	Revendeuse	95 17 32 08	
27	BOCONON A Mireille	Revendeuse	95 91 37 35	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ANAGOKO Corneille	Electricien	1)	
29	BABA ANAGOKO	Guérisseur	1)	
30	BONON A. Grégoire	Instituteur	97 71 55 48	
31	DJAKPO Damien	Eleveur	95 59 44 46	
32	DJAKPO Didier	Conducteur	95 46 51 63	
33	DJAKPO Landry	Reverendur	95 26 14 33	
34	SOUNTON Dézannon	Couturier	94 74 42 86	
35	DJAKPO Julienne	Reverenduse	97 42 33 06	
36	ANAGOKO Sylvain	Couturier	95 63 72 77	
37	AGBOTON Pulcherie	Ménagère	95 34 33 15	
38	ANAGOKO Ayelinon	Coiffeuse	65 33 90 42	
39	DA MATHA A. O. Cynthia	Reverenduse	45 17 08 21	
40	DJAKPO Lucien	Maître Peintre	67 11 56 75	
41	ANAGOKO Mitcho	Ménagère	55 63 14 36	
42	BONON A. Ruth	Reverenduse	68 14 11 30	
43	ALISSA Satornini	Maître Maçon	63 44 23 45	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	02/07/2024
Début de la séance	:	09h 00
Fin de la séance	:	11h 00
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Si
Village/quartier	:	Ekindji
Lieu	:	Cours du cv
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

DR AGBANOU Thiény et DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le vendredi deux août, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification des départements des collines, Zou et Mono. Au début, M. Pierre GONDJNOU a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et leur a présenté le représentant du consultant. Il lui a donné la parole pour connaître à l'assistance l'objet de la séance. Le représentant a pris la parole et a présenté l'objet ainsi qu'il suit: présenter le projet et recueillir les questions, avis et recommandations de la population. Il a présenté l'objet de la séance, c'est-à-dire le projet fondamentalement et a laissé la parole à l'assistance pour exprimer leur avis, sollicitations et questions au représentant du consultant.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GODSIMON Pierre. Je vous remercie. Je vous demande le prix des compteurs électriques, Serait-ce des compteurs prépayés?

DHO BASSOU Bénoît, vraiment je vous remercie, est-ce que les frais d'inscriptions pour les demandes de compteurs sont d'actualité? Nous avons besoin de l'électricité dans notre localité. Je prie l'état de vite lancer les techniciens pour le démarrage des travaux et aussi nous donner de lampadaires pour éclairer les places publiques.

Réponse du représentant du consultant
Après avoir remercié le public pour les différentes questions et doléances émises, il a repris la parole pour porter de lumières pour du questions. Il rassure le public en le faisant comprendre le prix des compteurs leur sera communiqué par une autre équipe et les compteurs seront des compteurs prépayés conformément aux réformes en vigueur dans le et met en Sami, fait-il comprendre que les frais d'inscription des demandes de compteurs sont toujours d'actualité

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de l'assemblée, la séance prend fin. Intéressée par le projet, la population a émis des vœux :

- Démarrer vite les travaux ;
- Donner des lampadaires pour l'éclairage des places publiques.

La population accueille le projet.

Représentant des hommes

DHOBOSOU Benoit

Ont signé :

Représentant des femmes

+

YASSON Eugénie

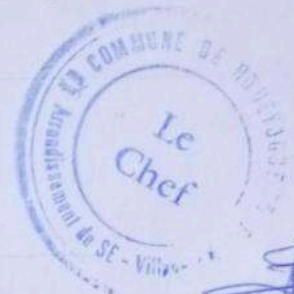
Représentant des jeunes

KPADONOU Wilfried

CV

Représentant du consultant

AWE P. Gaudince



GOUDJINOU Pierre

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

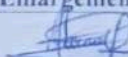
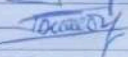
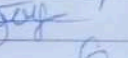


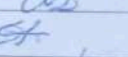
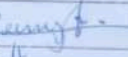




Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Ekindji Arrondissement : Sè Commune : Houayogbe

Date : 02/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GOUDJINOU Pierre	Pêcheur	95 60 12 79	
02	GNANGBE Célestin	Imprimeur	95 19 50 21	
03	DHOBOSSOU Benoit	Cuisinier	66943497	
04	KPODIEFIN Pierre	pêcheur	95 61 09 45	
05	GOUDJINOU Grégoire	pêcheur	-	
06	KPADONOU Wilfried	pêcheur	60 98 93 18	
07	GOUSSO Mathieu	pêcheur	-	
08	SEGNON Antoine	Pêcheur	41 46 56 37	
09	GOUDJINOU Médard	pêcheur	-	
10	GOUDJINOU Bessenti	pêcheur	-	
11	GUSIASSOU Marcas	pêcheur	43 56 28 95	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGOUNTCHON Jonas	pêcheur	57 11 45 41	Signature
13	AGOUNTCHON Jean	pêcheur		Signature
14	GOUSSINOU Babile	pêcheur	57 53 52 23	Signature
15	KPODIEFIN Ahoulin	"	98 53 97 62	Signature
16	GOVIASSOU Etienne	"	21 52 28 49	Signature
17	ASSOU Helene	"	-	ie
18	GOVIASSOU Eugene	"	45 19 21 60	+
19	GOVANNOU Philomine	"	89 16 64 58	ce
20	GOUSSINOU Victoire	ménagère	57 14 31 21	Signature
21	GOUSSINOU Marius	pêcheur	51 91 98 29	Signature
22	GOVANNOU Marthelony	pêcheur	66 56 56 96	Signature
23	SÖSSIA Davi	pêcheur	-	o
24	HOLONOU Fernadette	ménagère	94 31 43 31	Signature
25	GOVIASSOU Edette	ménagère	-	Signature
26	DIAKPO Affi	-	-	Signature
26	MESSANIA Cothare	ménagère	56 00 93 76	Signature

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio-économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous-traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours

d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur

prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
Harnais et dispositif Antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, Tabliers	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz)	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenant à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5.Prevention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continue
Très basse tension TBT		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
Contact de la PAP	
Adresse de la personne contact de la PAP	
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires
	Représentant du
	Parent du propriétaire
	Locataire
	Autres (préciser)

Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie	
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture
	Commerce
	Transport
	Artisanat
	APE/ACE
	Privé
	Autres (préciser)
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)	
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)	
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion : Christianisme Islam Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----

--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |__| ; Couturier |__| ; Vulcanisateur |__| ; Tourneur |__| ; Scierie |__| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y: Z:
04					X: Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

--

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'alimentation de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, poste de police...)
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécutés en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requisos couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n° 2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- L'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.